

OEUVRES
DE PIERRE CAMPER,
QUI ONT POUR OBJET
L'HISTOIRE NATURELLE,
LA PHYSIOLOGIE
ET L'ANATOMIE COMPARÉE.

TOME PREMIER.

A PARIS,
CHEZ H. J. JANSEN, RUE DES POSTES, N^o. 6,
PRÈS DE L'ESTRAPADE.

AN XI. — 1803.

DU
RHINOCÉROS
A DEUX CORNES,

Précédé d'un discours sur les agrémens que présente l'histoire naturelle et sur ses rapports avec l'étude des belles-lettres et de l'antiquité ; prononcé dans une assemblée publique tenue à l'amphithéâtre d'anatomie de l'académie de Groningen , le 6 février 1772.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A M. LE BARON

DE PLETTENBERG,

Conseiller extraordinaire des Grandes-Indes et
Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance.

C'EST comme une preuve de ma vive et respectueuse reconnoissance, que je prends la liberté de vous offrir ce discours sur le rhinocéros à deux cornes. Je conviens que cette manière de m'acquitter envers vous ne peut être mise en considération auprès des grandes dépenses que vous a coûté l'acquisition d'un pareil animal, et les soins que vous avez été obligé de prendre pour le faire approprier de manière à pouvoir m'être envoyé. Mais je connois trop la noblesse de vos sentimens, et votre amour pour l'avancement de l'histoire naturelle, pour n'être pas convaincu que vous vous croirez amplement dédommagé de toutes ces peines, en apprenant que votre louable but a été parfaitement atteint.

Ce petit traité vous convaincra , j'espère , de mon zèle à remplir vos desirs , autant que me l'ont permis mes foibles moyens. L'académie impériale de Saint-Petersbourg vous prouvera de quel secours a été votre inestimable présent , pour pouvoir prononcer avec quelque certitude sur le grand nombre de têtes fossiles de rhinocéros qu'on a trouvées en Sibérie ; puisqu'il n'y avoit aucun cabinet en Europe , pas même parmi ceux des plus grands souverains , où l'on possédât une tête de rhinocéros pour résoudre cette grande question.

Ce n'est donc pas à moi seul et à l'académie de Groningen que vous avez rendu un service éminent ; mais à tous les savans en général , qui depuis long-tems désiroient de connoître l'anatomie de la tête du rhinocéros.

La tête d'hippopotame que vous avez eu la bonté de m'envoyer quelque tems après et dont je donnerai ailleurs la figure et la description , n'étoit pas d'un moindre prix. Elle a servi déjà à m'apprendre beaucoup de choses nouvelles et à pouvoir prononcer sur l'importante question , si les dents molaires d'une grandeur extraordinaire qu'on trouve en Sibérie et sur les bords de l'Ohio en Amérique , ont appartenu à l'hippopotame , ainsi que le prétendent Buffon et Daubenton , ou si , comme le pensent MM. Hunter

et Pallas, elles viennent d'un certain animal inconnu dont l'espèce est totalement perdue, comme on paroît le croire avec raison; quoique cet animal ne doit pas avoir été ni moins grand, ni en moindre quantité que l'a été l'éléphant.

Et de quelle utilité n'a pas été aux naturalistes le fourmiller du Cap de Bonne-Espérance, dont je suis de même redevable à votre bienveillance? Il a servi à faire reconnoître son erreur au célèbre Buffon, qui jusqu'alors avoit douté de l'existence de cet étrange animal.

Je passe sous silence plusieurs autres curiosités dont vos soins généreux ont orné ma collection, et parmi lesquelles se distingue sur-tout une tête de Méduse, dont aucun autre cabinet de l'Europe ne possède un pareil exemplaire.

Ces faveurs multipliées de votre part, ces singulières preuves de votre zèle pour l'histoire naturelle et les sciences exigeoient sans doute que je vous en témoignasse publiquement ma reconnaissance.

Je sais que votre seul but a été de faire le bien, mais je suis convaincu aussi que la reconnaissance est une vertu trop chère à votre cœur, pour ne pas recevoir favorablement celle que je vous dois. Daignez donc recevoir ce faible hommage littéraire, afin qu'en le parcourant dans vos momens de loisir, vous puissiez

juger si vos soins et vos dépenses se trouvent compensés par les efforts que j'ai faits pour en tirer quelque avantage.

Je suis , etc.

PIERRE CAMPER.

Klein-Lankum, le 23 janvier 1779.

P R É F A C E.

Cet traité sur la tête du rhinocéros bicornis doit son origine à un discours public que j'ai prononcé le 6 février 1772 à l'amphithéâtre d'anatomie de Groningen, pendant que la gelée m'empêchoit de faire mes démonstrations anatomiques sur des cadavres humains, qu'on m'envoyoit, pour cet effet, par eau, d'Amsterdam.

J'ai pensé qu'il étoit nécessaire de donner cet avis préalable, pour qu'on ne fut pas surpris des différens objets dont il est parlé dans l'introduction, et que je n'ai pu passer sous silence pour plusieurs raisons; d'autant plus que je me flatte que les exemples que j'y cite ne seront, en général, pas désagréables au lecteur.

Depuis ce tems, j'ai eu l'occasion de faire de nouvelles recherches sur le rhinocéros, et même d'en voir un vivant à Versailles. J'ai donc cru qu'il étoit de mon devoir d'y intercaler les nouvelles découvertes que j'avois pu faire sur cet objet, ainsi que les observations que le célèbre pro-

fesseur Pallas a bien voulu me communiquer.

Je ne donne point ici l'histoire de cet animal, de son origine, de ses mœurs, etc.; tout cela a été traité d'une manière admirable et pleinement satisfaisante par l'immortel Buffon.



DISCOURS

Sur les agrémens que présente l'histoire naturelle, et sur ses rapports avec l'étude des belles-lettres et de l'antiquité.

MESSIEURS,

COMME la continuation de la gelée ne nous permet pas de recevoir des cadavres humains, et que cependant votre ardeur à connoître les merveilles de la création s'accroît chaque jour, j'ai cru devoir vous entretenir d'une des plus singulières productions de la nature, et dont la connoissance mérite votre attention par l'influence qu'elle a sur l'histoire ancienne.

Cet étrange sujet est la tête entière d'un rhinocéros bicornis, laquelle m'a été envoyée, il y a peu de tems, par M. le baron de Plettenberg, gouverneur du Cap de Bonne-Espérance.

On pourroit m'objecter que cette salle, cette académie et mes fonctions ne sont destinées qu'à

la connoissance du corps humain; et ces reproches seroient bien fondés sans doute, si nous venions par-là à négliger ce devoir. Mais faudra-t-il se tenir rigoureusement à cette loi, sans nous permettre quelque délassement? A qui les charmes de l'histoire naturelle ne feront-ils pas éprouver des plaisirs délicieux, sur-tout lorsqu'on les expose d'une manière claire et concise?

A peine peut-on, au printems, quitter l'enceinte des villes, sans être frappé d'admiration par le tapis odoriférant de milliers de fleurs, dont les formes différentes et la variété des couleurs charment nos regards. Quelle admirable bigarrure ne nous offrent pas la jacinthe, l'oreille d'ours, la tulipe, la renoncule, pour ne pas faire mention d'une infinité d'autres fleurs, lorsqu'elles sont cultivées par la main habile du jardinier! Avec quelle rapidité passe le tems quand on s'occupe de ces richesses de la nature!

La contemplation des couleurs variées des oiseaux, qui surpassent en éclat et en stabilité celles des fleurs, n'est pas moins satisfaisante. Ce n'est pas l'espace circonscrit d'un jardin, ni l'étendue même des champs, qui peuvent nous satisfaire à cet égard. Notre patrie, l'Europe entière sont trop resserrées; toutes les parties du globe sont à peine assez vastes pour mettre des bornes à notre avide curiosité. La terre, les mers, les montagnes, les

rivières, tout fourmille d'êtres animés, tout brille de l'éclat de milliers de plantes, de poissons, d'oiseaux, de quadrupèdes, dont les formes, les caractères, les couleurs, fixent notre attention, et remplissent notre ame d'admiration et de gratitude.

Malgré l'envie que d'autres peuples portent au bonheur dont nous jouissons; de quelles couleurs qu'ils veuillent, dans leur mauvaise foi, peindre notre sage économie, l'étude de la nature est la plus vive passion qui nous anime. Parcourez les principales villes de notre heureuse patrie, des centaines de riches collections de ce que produisent les quatre parties du monde, vous convaincront bientôt que l'industriel négociant sait aussi rassembler des trésors qui, dans sa tranquille retraite, peuvent servir à lui faire admirer les merveilles du Créateur et à lui prouver sa puissance infinie !

Il ne contemple, j'en conviens, que les formes extérieures de ces admirables objets, et se contente de suivre de l'œil leur étonnante variété ; tandis que le philosophe, plutôt par caprice que par amour pour la science, ne trouve de beau, de curieux que ce qui, caché à nos regards, ne peut être découvert que par le secours de l'anatomie ou à l'aide d'un microscope. On ne peut nier, à la vérité, que cela aussi ne soit précieux et digne de

nos louanges. L'un et l'autre ne pourront mettre un terme à leurs désirs, ni dans les nouvelles découvertes qu'ils auront à faire, ni dans l'acquisition de nouveaux objets. Les jouissances du philosophe paroîtront plus grandes qu'elles ne le sont en effet. Le savant et l'amateur contribueront à leur bonheur mutuel, ainsi qu'à l'avantage de la société en général.

Tous les esprits n'atteignent pas à la même hauteur : Leeuwenhoek ne regardoit aucun objet digne de son attention, si, par sa petitesse, il n'échappoit pas à l'œil le plus perçant ; tandis que Huyghens trouvoit l'incommensurable étendue du firmament trop bornée pour ses contemplations. Il est vrai que la découverte de l'anneau de Saturne étoit digne de rendre son grand nom immortel ; mais celle des parties infiniment petites qui composent l'aiguillon d'un moucheron ne mérite-elle pas la même estime ? Dieu seroit-il plus grand, plus admirable, par la formation du soleil que par la production du plus petit insecte ? Nullement. Ce n'est pas la masse que nous devons admirer, mais l'intelligence et la beauté qui caractérisent chaque être et le but pour lequel il a été créé.

Les plaisirs de l'ame, par conséquent, son élévation vers la Suprême Cause, sa muette admiration, seront les mêmes, soit que nous écoutions Huyghens ou Leeuwenhoek ! Nous jouissons d'ail-

leurs encore par notre amour pour ces belles études du bonheur de communiquer à des milliers d'hommes les découvertes que nous pouvons faire et de répandre avec profusion nos richesses, sans diminuer la masse de notre savoir et de nos jouissances.

Combien de fois ne vous ai-je pas rendus insensibles à l'âpreté d'un rude hiver ? Combien de fois n'avez-vous pas oublié le dégoût qui généralement doit accompagner nos préparations anatomiques, pendant que je fixois votre attention en vous expliquant la structure de la tortue, du chameau, de l'orang-outang ou de quelqu'autre animal ? J'étois toujours assuré de votre zèle, de votre assiduité, parce que j'étois toujours certain que toutes les créatures sont conformées d'une manière si admirable que leur contemplation doit nécessairement nous émouvoir, nous ravir.

C'est cette satisfaction de l'ame, ce plaisir sublime dont je vais vous faire jouir aujourd'hui, par l'examen d'un objet aussi rare qu'il est singulier par les particularités qu'il nous offre.

Vous étiez tous convaincus sans doute de cette vérité avant que d'entrer dans cette salle ; mais la seconde partie de mon discours doit vous avoir paru singulière ; savoir, que l'histoire naturelle a non-seulement une influence sur les belles-lettres, la poésie et l'étude de l'antiquité, mais qu'elle est

même intimément liée avec toutes ces connoissances, qui, au premier coup d'œil, y paroissent si étrangères.

Je vais tâcher de satisfaire votre curiosité par les exemples les plus remarquables. Je prouverai d'abord que l'histoire naturelle peut servir à éclaircir les écrits des anciens; ensuite je passerai aux poètes, et finalement aux monumens précieux de l'antiquité.

Je citerai, comme preuve, une belle observation de Plutarque, dans son admirable traité *De l'amour des parens envers leurs enfans*, dans lequel il exhorte l'homme à suivre l'exemple de quelques animaux ingénieux. Il commence par louer les soins assidus que le martin pêcheur (1) prend de ses petits par la construction d'un nid fait avec le plus grand art, dont l'entrée n'a exactement que la grandeur nécessaire pour que son corps puisse y passer, et dont les parties sont si parfaitement liées entre elles, qu'à peine une hache peut les entamer.

« Fixez, dit-il, sur-tout votre attention sur ces
« chats qui, après avoir produit leurs petits vi-
« vans, les cachent de nouveau dans leur ventre,
« dont ils les laissent sortir pour aller chercher

(1) *De Ipsida*. Voyez Linn., gen. 62, p. 179, alcyon, sp. 5.

« leur nourriture, et les y reçoivent ensuite pour
« qu'ils dorment en repos (1). »

Il est d'abord plus que probable qu'il faut lire *γαλαια*, de *γαλην*, *un chat*; car *γαλιος* signifie un poisson, un requin, suivant Aristote, et non un quadrupède. Xylandre, de qui j'emploie la traduction, a rendu ce mot, avec discernement, par celui de *feles*, chats, pag. 494, B — C.

Du moment que je vous aurai montré ce chat, vous admirerez certainement ce bel exemple de Plutarque. Le voici cet animal singulier ! Je sais que l'individu qui nous vient d'Amérique est petit; mais il y en a d'une taille beaucoup plus grande, tel que celui que je disséquai le 10 mars 1768, dans cette même salle. Celui-là, qui venoit de l'Amérique Septentrionale, avoit la taille et la couleur d'un chat, quoiqu'il différât beaucoup de cet animal par sa conformation interne. Chez tous ces animaux les mamelles se trouvent dans la bourse, qui est placée sous le ventre, composée d'une double peau garnie de poil, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'animal serre à volonté l'ouverture de cette bourse, de manière même qu'on ne sauroit

(1) *Maximo autem feles (οι γαλιος ξυογιωνται μεν εν ταυτοις) vivum edunt partum, qui catulos in se continent, eosque sinunt foras prodire ac nasci, deinde rursus intra viscera recipiunt dormituros.*

y introduire le doigt qu'avec violence, ainsi que je l'ai vu moi-même dans deux individus vivans. La femelle produit ses petits comme tous les autres animaux; elle les porte ensuite, tout dégarnis de poil encore, dans sa bourse, et leur fournit son lait pour nourriture. Quand ils sont devenus plus grands, ils en sortent pour aller chercher leur subsistance, et au moindre bruit se réfugient dans le ventre de leur mère, c'est-à-dire, dans cette bourse, jusqu'à ce qu'enfin, ayant atteint une certaine grandeur, ils ne peuvent plus y entrer et se trouvent en état de se défendre eux-mêmes; alors ils abandonnent entièrement leur mère.

C'étoit souvent d'après la moindre analogie que les anciens donnoient des noms aux animaux. Chez eux, par exemple, l'hippopotame s'appeloit *cheval de rivière*, le rhinocéros *taureau d'Éthiopie*, l'éléphant *bœuf de Lucanie*, etc. C'est de même que Plutarque a donné le nom de chat à l'animal dont il est question, et qui en hollandois est connu sous la dénomination de *buidel-rot* (rat à bourse), à cause de sa queue écaillée et sans poil et de la cavité qu'il a sous le ventre (1).

Cet animal a été décrit par les naturalistes sous les noms d'opossum, de sarigue; Seba l'appelle

(1) Amiot, dans sa traduction des *Œuvres morales de Plutarque*, s'est servi du mot de chien de mer. (Note du traducteur.)

philandre, et Linnæus le nomme *marsupialis* et *didelphis*. Les Grecs et les Romains, qui ont pu se procurer également ce singulier animal des Indes, lui ont donné le nom de chat, du moins selon Plutarque, à cause qu'ils en ignoroient le nom original, et que c'est au chat qu'il leur paroissoit ressembler le plus.

Cet exemple tiré de Plutarque, nous prouve que l'hypothèse de Buffon est mal fondée (1). Il pense que le philandre a été transporté d'Amérique en Asie où il s'est propagé; tandis qu'il paroît claire-

(1) Buffon, tom. X, pag. 284.

En 1777, M. Van der Steeg m'envoya de Batavia le squelette d'un véritable sarigue ou philandre d'Asie, qui est fort différent de celui d'Amérique, pour ainsi dire, dans toutes ses parties, excepté les deux os de la bourse, l'os pubis, l'os sacrum et le nombre des vertèbres. Celui d'Asie n'a que vingt-huit dents, tandis que celui d'Amérique en a cinquante; les dents canines manquent à celui d'Asie. J'en ai donné quelques notions à M. le professeur Pallas, dans une lettre du 25 novembre 1778, et dans le supplément au didelphis d'Asie, dans les actes de la Société de Pétersbourg (tom. I, part. II, pag. 228). J'ai déjà montré que ce doit être le kangourou de Pennant ou la gerboise gigantesque de Zimmermann. En automne 1785, je montrai à M. le chevalier Banks à Londres, d'après l'exemplaire duquel la figure a été faite, que le kangourou a véritablement quatre doigts aux extrémités de derrière, et non pas trois, comme le prétend Pennant. Par ces éclaircissemens ultérieurs disparoît le doute de Zimmermann, qui, à cause de cela, s'imaginait qu'il y a une différence entre la grande gerboise et le kangourou.

ment, par le passage de Plutarque, que plusieurs siècles avant la découverte de l'Amérique, les Grecs et les Romains connoissoient déjà assez bien cet animal pour en tirer une belle leçon de morale. Voilà donc que la connoissance des animaux nous sert à éclaircir Plutarque, et à rétablir un passage que l'ignorance des copistes avoit visiblement altéré.

§. II. Je dois passer maintenant à mon principal objet, pour éclaircir un vers de Martial, au sujet duquel plusieurs grands hommes se sont inutilement fatigué l'esprit, faute d'avoir eu les connoissances nécessaires en histoire naturelle.

Le grand Pompée, et plusieurs empereurs romains, tels qu'Auguste, Néron, Domitien, Antonin le Pieux, Gordien et Eléogabale, ont donné, pour satisfaire leur vanité autant que pour amuser le peuple, des combats de toutes sortes d'animaux étrangers, et entr'autres de rhinocéros avec des taureaux, des éléphants, des ours, etc., comme nous l'apprennent Pline, Dion Cassius, Lampride et autres écrivains. Ces empereurs prenoient même plaisir à combattre en personne ces bêtes sauvages, ainsi que Dion Cassius le dit de Commode et de Caracalla, qui, dans ces jeux, combattirent et tuèrent plusieurs rhinocéros.

Mais revenons à Martial : cet auteur décrit la

force du rhinocéros dans son livre sur les jeux du cirque.

Dans la vingt-deuxième épigramme, *De rhinocerate pugnante cum urso*, page 14, édition de Smidts, Amst. 1701, il dit :

*Namque gravem gemino cornu sic extulit ursum ,
Jactat ut impositas taurus in astra pilas.*

C'est-à-dire : « Le rhinocéros à double corne
« jeta l'ours aussi haut en l'air, que le taureau est
« accoutumé de jeter vers les astres les épouvan-
« tails qu'on lui présente. » Les *pilæ* étoient des
mannequins habillés avec lesquels on avoit coutu-
me de mettre en fureur les bêtes sauvages qu'on
faisoit combattre aux jeux du cirque.

C'est la double corne qui a coûté beaucoup de
peine aux commentateurs : l'un a pensé qu'il fal-
loit lire *urum*, c'est-à-dire, bœuf sauvage; l'autre
y a trouvé *gethicum ursum*, ours de Scythie,
en appliquant la double corne au bœuf; ou a
changé le mot *geminum* en celui de *gethicum*, au
moyen de quoi le rhinocéros ne conservoit plus
qu'une seule corne. Les raisons qui ont donné lieu
à ce doute étoient assez fondées : ces commenta-
teurs ne connoissoient pas le rhinocéros bicorne,
et n'avoient probablement pas vu les médailles de
Domitien dont nous parlerons dans la suite.

Scaliger, pour expliquer ce passage de Martial, a fait usage d'une gravure d'Albert Durer, publié en 1515, dans laquelle le rhinocéros est représenté avec une seule corne sur le nez et une autre plus petite sur le cou, comme on peut le voir chez Gesner et Johnston, de qui les planches ont été exécutées d'après celle d'Albert Durer, lequel néanmoins n'avoit jamais vu lui-même de rhinocéros; mais qui a fait sa gravure, comme le remarque fort bien M. Parsons (1), d'après un fort mauvais dessin qu'on lui avoit fait passer de Lisbonne, où se trouvoit alors un rhinocéros qu'on avoit envoyé à Emmanuel, roi de Portugal; nommément en 1513, et non en 1515, comme le dit Bochart (2), ni en 1535, comme le prétend Aldrovande (3); mais la gravure en a été publiée par Albert Durer en 1515.

Selon le témoignage de G. J. Vossius (4), Janus Douza et Scriverius ont lu:

Namque gravem gemino cornu sic extulit urum.

C'est ce que Vossius adopta sans discussion, prétendant que le rhinocéros jeta en l'air l'*urus*, ou

(1) *Philos. Transact.*, vol. XLII, n°. 470.

(2) *Hierozoic.*, pag. 932.

(3) *De quadr.*, pag. 402.

(4) *De orig. et prog. Idolotarias*, lib. III, cap. 56, pag. 378.

boeuf sauvage , quoique celui-ci étoit plus pesant à cause de sa double corne.

Bochart, dont le grand savoir et le jugement admirable sont connus, réfute avec raison Scalliger (1); mais, comme il ne connoissoit pas lui-même le rhinocéros à deux cornes, il conclut à tort, que ce passage devoit être totalement altéré, il préféroit donc de lire :

Namque gravem, geminum cornu sic extulit ursum.

Que le rhinocéros avec sa seule corne jeta à la fois en l'air deux ours pesans ; ou bien, si on aime mieux, un seul ours, il faut lire alors *gethicum ursum*, un ours de Scythie ou du Nord.

Tous ces écrivains paroissent avoir négligé un passage remarquable de Pausanias (2), où cependant il dit d'un manière formelle : « J'ai vu plusieurs
« autres animaux extraordinaires, comme des tau-
« reaux d'Ethiopie, autrement appelés rhinocéros,

(1) Hieron., pag. 932.

(2) Lib. IX, cap. 21, pag. 750. *Vidi etiam aethiopicos tauros, quos ex re ipsa rhinoceros nominant, quod illis è nare extrema cornu prominat, et paulo superius alterum, non sane magnum. In capite nullum prorsus habent.* Kuhn, dans ses belles remarques sur Pausanias (lib. V, cap. 12, pag. 404), dit avoir entendu rapporter par un de ses amis, que déjà en 1696, le savant Baluzius lui avoit montré les deux cornes d'un rhinocéros.

« parce qu'ils ont sur le bout du nez une corne, « et une autre plus petite au-dessus, sans en avoir « à la tête. » C'est-à-dire, point de corne sur le haut de la tête, comme on avoit coutume de représenter l'unicorne.

Les commentateurs dont je viens de parler, ont préféré de s'en tenir à Pline (lib. VIII, cap. 29, tom. I, edit. Harduini), qui dit avoir vu souvent le rhinocéros à une corne; ou à Strabon, lequel assure formellement que le rhinocéros qu'il a vu avoit une corne recourbée sur le nez (1); à Dion Cassius et à Ælien (2), qui, dans son introduction, dit qu'il seroit ridicule de donner la description du rhinocéros que les Grecs et les Romains avoient été à même de voir tant de fois, — qui porte une corne sur le bout du nez, etc.

Solin, qui a copié littéralement ce que Pline dit du rhinocéros, remarque qu'avant les jeux donnés par le grand Pompée, on n'avoit jamais vu de rhinocéros dans le cirque; et qu'ils n'ont qu'une seule corne.

On s'en rapporta ensuite aussi aux relations des voyageurs modernes et à l'aspect des animaux de cette espèce qu'on eut occasion de voir en Europe. On s'appuya donc, avec quelque apparence de

(1) *Geogr.*, lib. XVI, pag. 1120.

(2) *De nat. anim.*, lib. XVII, cap. 44, pag. 964.

raison, du rapport de Bontius, comme irréfragable, parce que cet écrivain ne représentoit le rhinocéros qu'avec une seule corne; ce qui étoit conforme à l'idée que l'on avoit de cet animal.

Le rhinocéros envoyé à Emmanuel, à Lisbonne, en 1513, n'avoit également qu'une seule corne sur le bout du nez, ainsi que celui qu'on vit en Angleterre en 1685. Le rhinocéros dont Parsons a donné, en 1739, une assez bonne figure, n'avoit aussi qu'une seule corne, de même que celui que le célèbre Edwards a représenté (1), d'après un individu qu'on faisoit voir en 1752; et nous avons tous vu le rhinocéros que M. Sichterman a envoyé en Europe, et qui n'avoit également qu'une seule corne. J. Wandelaar en a joint le dessin aux planches anatomiques d'Albinus; et cet animal, qu'on a promené par toute l'Europe, a été peint à Paris par Oudry, célèbre peintre d'animaux.

J'ai pareillement dessiné plusieurs fois cet animal; je l'ai peint aussi à l'huile, et même modelé en argile en 1748. Ces deux derniers morceaux sont restés long-tems dans le cabinet de feu M. Th. Gronovius, au père duquel je les avois donnés comme à mon protecteur (2).

(1) *Blainvros, etc.*, tab. 24, non. 1758.

(2) Après la mort de Gronovius, ce tableau et cette esquisse ont été vendus publiquement en 1779, parce que la famille n'a

Tous ces individus, qui étoient venus des Indes, se ressembloient par la position des cornes : ils ne peuvent donc point servir à éclaircir le passage obscur de Martial ; et les commentateurs n'avoient aucune autorité qui put les mettre d'accord sur ce point de discussion.

Mais voici la tête d'un rhinocéros que M. le baron J. de Plettenberg a eu la bonté de m'envoyer du Cap de Bonne-Espérance ; voici, dis-je, une tête de rhinocéros à deux cornes (1). Pausanias est donc pleinement justifié, Martial expliqué et les vaines conjectures des commentateurs se trouvent entièrement détruites.

Vous voyez que la première corne est placée exactement sur le nez, et que la seconde, qui est beaucoup plus petite, se trouve un peu au-dessus de la première, de la même manière que Pausanias la décrit, et que cela est représenté dans la planche IV, fig. 1.

§. III. Ce précieux exemplaire ne sert-il pas à prouver que Domitien peut avoir eu un pareil rhi-

pas jugé convenable de me les rendre ; de manière que j'ai été obligé de racheter mon propre ouvrage, bien que j'eusse prié les enfans du défunt de conserver, comme un souvenir, ces productions de ma jeunesse.

(1) Voyez planche IV.

nocéros bicolore? Examinez la gravure de deux médailles originales, planche V, fig. 4 et 5, dont la première, qui est de bronze, se trouve dans la belle collection du célèbre W. Hunter, mon ancien ami; l'autre est dans celle de M. Duane à Londres. Elles sont représentées ici dans leur exacte grandeur, et j'y ai fait joindre les revers.

Combien ces médailles sont peu rares est prouvé par ce que dit M. Parsons (1), qui en a vu une pareille de bronze chez le feu président Martin Folkes, également de Domitien, et représentant au revers un rhinocéros bicolore. Edwards (2) assure que la figure s'en trouve dans les *Philos. Trans.*, n°. 490; mais c'est en vain que je l'y ai cherché. Th. Klein le dit (3) cependant également; il ajoute même qu'on trouve dans Beyer des médailles de Domitien avec le rhinocéros à deux cornes.

Je me suis donné bien de soins pour découvrir chez les antiquaires d'autres exemples semblables; mais ce n'est que dans un ouvrage que m'a prêté M. Hope (4) que j'ai trouvé des médailles de Domitien; et ces médailles ne représentoient même

(1) *Philos. Transact.*, vol. XLII, pag. 539.

(2) *Glainures*, pag. 55.

(3) *Quadrup.*, pag. 50.

(4) *Numismata antiqua d Marchione Jacobo Musillio*. Edit. 5 vol. in-fol. part. I, tab. 49, n°. 10, et part. V, tab. 10, n°. 4.

au revers le rhinocéros qu'avec une seule corne. L'auteur de cet ouvrage cite d'autres écrivains qui en parlent, tels qu'Erizzo, Gesner, Spanheim; mais tous ne donnent qu'une seule corne à cet animal.

Le célèbre abbé Barthélemy me fit l'honneur de m'écrire, le 5 décembre 1773, qu'il se trouvoit dans le cabinet du roi de France une petite médaille de Domitien, dont le revers représentoit un rhinocéros avec une corne sur le nez, et un peu plus haut une autre corne pointue, mais plus petite que la première.

Il paroît donc incontestable que, non-seulement la tête même de l'animal que je vous présente, mais aussi les médailles de MM. Folkes, W. Hunter, Duane et celle du cabinet du roi résolvent sans réplique la discussion dont il s'agit ici.

Je pourrois citer encore, comme une autre preuve, le joli rhinocéros bicolore de bronze antique, que j'ai vu à Cassel, le 19 octobre 1779, dans le magnifique cabinet d'antiques du landgrave de Hesse, et dont j'ai pris le dessin pour mon usage. Il a deux pouces de hauteur sur quatre de longueur, et porte sur un piédestal du même métal; mais il n'est pas mieux exécuté que le sont, en général, tous les bronzes antiques. La corne antérieure est fort longue et recourbée en arrière, telle que je l'ai représentée; la seconde corne, courte

et droite, est placée exactement au-dessus des yeux. La queue est annellée, les ongles des pieds ne sont pas apparens, et on n'y voit point de plis, non plus que sur aucune autre partie du corps; je parlerai de cela dans la suite.

§. IV. Le troisième exemple nous est fourni par la mosaïque du temple de la Fortune à Palestrine, que Kircher a représentée, et dont Montfaucon a donné une ample description, en l'attribuant au dictateur Sylla (1). Ce précieux monument, qui représente les amusemens de l'Égypte et de l'Éthiopie, offre le rhinocéros à deux cornes; ce qui sert à prouver que cet animal se trouvoit du moins en Afrique.

Montfaucon prouve la possibilité de l'existence de ces deux cornes, par l'autorité de Cosmas d'Indicopleuste en Égypte, auteur contemporain de Justinien, qui dit avoir vu un pareil rhinocéros en Éthiopie (2). Cependant l'autorité de ce moine me paroît d'autant moins mériter quelque confiance, qu'il dit n'avoir aperçu cet animal que de loin, et qu'il ajoute que ses cornes sont mobiles, et ne

(1) *Supplément à l'Ant. expl.*, tom. IV, liv. VII, chap. 1, pag. 149.

(2) *Collect. Patr. et Script. Graec. à Montfaucon*. Edit. 61; pag. 334.

demeurent fixes que quand il est en colère (*).

L'abbé Barthélemy, qui a cité (1) cette mosaïque, comme l'ayant vu lui-même, et qui l'a de nouveau décrite (2), d'après le dessin du comte de Caylus, prétend assez légèrement qu'elle a été exécutée par les ordres de Sylla, et qu'elle représente l'arrivée de l'empereur Hadrien dans l'île d'Éléphantine en Egypte; mais il ne dit rien du rhinocéros: il remarque seulement que c'est sans doute par la négligence du graveur qu'on ne distingue pas les deux cornes de cet animal.

Il est certain d'ailleurs que lors du déplacement de ce beau monument, plusieurs parties ont été mal agencées, que par conséquent on ne peut guère compter sur l'authenticité des deux cornes.

Volkman (3) attribue de même cette mosaïque à Sylla, et donne un récit succinct de sa grandeur en louant beaucoup la belle explication que l'abbé Barthélemy a publiée de ce monument (4), quoiqu'il soit d'ailleurs à son égard d'une opinion différente à la sienne.

Quoiqu'il en soit, cet exemple se trouve con-

(*) Sparrmann, dit qu'on lui avoit assuré la même chose au Cap de Bonne-Espérance.

(1) *Mémoires de l'académie des inscriptions*, tom. XXVIII, pag. 579.

(2) *Ibid.*, tom. XXX, pag. 803.

(3) *Reise nach Italien*, tom. IV, pag. 366.

(4) *Ibid.*, pag. 367.

firmé par le témoignage de personnes qui ont voyagé en Afrique et sur-tout au Cap de Bonne-Espérance, qui toutes assurent que le rhinocéros de cette contrée est muni de deux cornes. Kolbe l'affirme également; et M. Biebering, qui, comme le dit Th. Klein (1), a passé plusieurs années au Cap, assure n'y avoir jamais entendu parler du rhinocéros à une seule corne. M. le baron de Plettenberg m'a écrit la même chose.

§. V. Je puis ajouter encore, et avec raison je pense, qu'il est naturel d'appliquer à notre rhinocéros, ce qui est dit de l'animal inconnu au livre de Job, au cinquième livre de Moïse et dans les Pseaumes; sur-tout si nous considérons que les plus célèbres écrivains qui ont traité cette matière, tels que Bochart, Albert Schultens, etc., ont totalement ignoré que le rhinocéros à deux cornes existe non-seulement en Afrique, mais qu'il y est même assez commun.

Au chap. XXIX, vers. 9, de Job, et au Pseaume XXII, vers. 22, il est parlé de cet animal sous le nom de *reem* ou *rem*. Bochart (2) pense que ce mot signifie une espèce de chèvre à double corne, parce qu'il ignoroit absolument l'existence du rhinocéros bicorne, ainsi que je l'ai déjà remarqué.

(1) *Quadrup.* . pag. 33.

(2) *Hiers.* , pag. 48.

Alb. Schultens soutenoit de même que ce nom ne pouvoit pas être appliqué au rhinocéros, parce que n'ayant qu'une seule petite corne, il ne pouvoit pas être pris pour un animal à grandes cornes, comme il est représenté dans le passage cité de Job; que d'ailleurs le *reem* étant dépeint comme un animal avec deux cornes, devoit nécessairement être un taureau. Il ignoroit que le rhinocéros bicorne fut si commun, non-seulement en Afrique, mais en Asie même, d'où, et nommément du Bengale, M. Allamand a reçu plusieurs doubles cornes, comme il me le dit dans sa lettre du 18 juillet 1772 (1).

Alb. Schultens, qui n'avoit vu que le rhinocéros avec une petite corne usée, et qui d'ailleurs n'avoit pu consulter que la gravure d'Albert Durer et autres semblables, a cru de même que le *reem*, à cause de ses longues cornes, ne pouvoit être assimilé au rhinocéros. Comme l'histoire naturelle n'avoit que fort peu de rapport avec ses profondes connoissances des langues, on ne peut

(1) M. Allamand a eu, il n'y a pas long-tems, l'honnêteté de convenir publiquement qu'il avoit été induit en erreur au sujet des têtes de rhinocéros à deux cornes qu'on lui avoit envoyées d'Asie, lesquelles avoient d'abord été transportées du Cap de Bonne Espérance dans cette contrée, et qui de là étoient arrivées ensuite en Europe, comme ayant appartenu à des individus de l'Asie. *Suppl. aux animaux quadrup.*, nouv. édit. 1781, tom. V, pag. 10.

lui faire un crime de son erreur à cet égard. Buffon nous a donné la description d'une corne de rhinocéros de trois pieds huit pouces et demi de longueur, quoique la base en fut coupée, ce qui l'avoit fort raccourcie; tandis que la plus grande corne de cerf du Canada n'a que trois pieds neuf pouces de long (1). Les plus grandes cornes de bœuf n'ont jamais au-delà de trois pieds six pouces et demi (2); de sorte que les difficultés que Schultens trouve à reconnoître que le *reem* est le même animal que le rhinocéros, paroissent entièrement détruites par là.

Je conviens cependant qu'il se présente ici une question qui me paroît impossible à résoudre; savoir, comment l'auteur du livre de Job a pu transplanter ces animaux d'Afrique en Arabie, où ils n'ont jamais été trouvés?

La connoissance que j'avois faite à Gottingen, au mois d'octobre 1779, du célèbre Michaëlis, chevalier de l'étoile polaire, m'autorisa à lui écrire, lorsque je fus de retour chez moi, une lettre sur cet objet. Quoique ceci n'ait eu lieu que long-tems après la fin de mes leçons publiques, je ne puis me passer de rapporter la réponse dont il m'honora. Selon lui: « Moïse est probablement l'auteur du « livre du Job; et ce n'est pas seulement le rhi-

(1) Tom. VI, pag. 166, pl. 26.

(2) *Ibid.*, tom. IV, pag. 540, n°. 651.

« nocéros, mais encore plusieurs autres animaux
« d'Afrique, que cet écrivain sacré place en Ara-
« bie, tels que l'éléphant, le crocodile; qu'on n'y
« a certainement jamais trouvés. » Le cheval doit
être aussi un animal d'Egypte, comme M. Mi-
chaëlis le fait voir dans son ouvrage sur l'histoire
ancienne des chevaux de la Palestine (1).

Depuis que j'ai fait passer à M. Michaëlis le des-
sin de ce rhinocéros bicorne, et que je lui ai fait
dans ma lettre l'énumération de plusieurs autres
animaux de cette espèce, il a adopté mon senti-
ment. Voici ce qu'il m'a répondu à ce sujet: « Ce
« qui m'a retenu de reconnoître le *reem* dans le
« rhinocéros, c'étoient, comme vous le savez, ses
« cornes. Mais aujourd'hui, éclairé par vos obser-
« vations, j'abandonne entièrement cette objection;
« et pour vous avouer la vérité, il ne me seroit pas
« désagréable de voir le mot *reem* changé en ce-
« lui de rhinocéros. »

Telle est donc, Messieurs, l'importance de l'his-
toire naturelle, et sa connexion avec la plupart des
sciences, qu'elle sert à éclaircir non-seulement les
ouvrages des anciens auteurs, mais les passages
même de l'Écriture-Sainte.

(1) *Etwas von der ältesten geschichte der pferde in Palestina und den benachb. landern, sonderlich Aegypten und Arabien.* Voyez tom. III, sec. edit. *Juris Mosaïci*, derrière lequel ce trait se trouve.

DU

RHINOCÉROS

A DEUX CORNES.

DE LA TÊTE DU RHINOCÉROS BICORNE ,

ET

DE QUELQUES PARTICULARITÉS DE CET ANIMAL.

§. I. LA forme extérieure de cette étrange tête est fort remarquable, comme on le voit pl. IV, fig. 1, où elle est réduite au quart de sa grandeur. L'œil se trouve, à peu près, au milieu de sa longueur et au tiers de sa hauteur, à partir du haut du crâne; ce qui augmente encore sa singularité.

La forme du crâne, sur-tout du côté de l'occiput, tient, à la vérité, un peu du cochon, mais

pas autant néanmoins que le prétend M. Pallas (1).

Les nasaux sont oblongs; mais ils forment un pli dans cette tête, laquelle, après avoir été trempée d'abord dans de la saumure, a été séchée ensuite.

L'ouverture de la gueule de I. en L. fig. 1, pl. IV, est assez longue. La lèvre supérieure se termine en une espèce de doigt, avec lequel l'animal saisit les plus petits objets, de la même manière que le fait l'éléphant avec l'appendice en forme de doigt qui est à l'extrémité de sa trompe. La lèvre inférieure est large et aplatie, plus forte proportionnellement qu'elle n'est représentée pl. V, fig. 1; du moins dans le rhinocéros à une seule corne. Mais j'ai cru qu'il valoit mieux ne rien changer que de représenter ce que je ne voyois pas.

M. Sparrmann (2), qui a eu occasion de voir plusieurs rhinocéros vivans au Cap de Bonne-Espérance, dit que le museau se termine en pointe, la lèvre supérieure étant seulement un plus longue que l'inférieure; aussi l'a-t-il représenté de cette

(1) *Nov. Comm. Acad. Sc. imp. Petrop.*, tom. XIII, p. 447, et dans le tom. XVII, mais principalement mes remarques dans les *Actis Petrop.* de 1777, part. I, imprimé en 1780, et le petit supplément que j'ai fait passer à M. Pallas en 1787.

(2) *Beschreibung des rhinoceros bicornis, in der Schwedische Koningl. Wetenskaps Abhandelingar*, 1778, pag. 303. M. le médecin Rimarus de Hambourg a eu la bonté de traduire pour moi cette description entière en allemand.

manière, et le compare-t-il avec le museau d'une tortue. Je ne puis cependant me passer d'observer que les figures qu'il en donne sont fort mauvaises et faites avec peu de soin. Celles qu'en a publiées depuis peu M. Allamand (1) ne méritent guère plus d'éloge.

Comme la plupart des muscles de cette tête étoient consumés, elle est, en général, trop couverte de rides et de plis pour offrir à l'oeil sa véritable forme naturelle.

Les oreilles sont grandes et droites, garnies sur les bords de poils rares mais roides. En dedans elles sont lisses, ainsi qu'en dehors, et l'animal peut, comme le cheval, les mouvoir à volonté.

La peau étoit noirâtre, épaisse et sans poil. M. Sparrmann dit que la peau est d'un gris de cendre foncé, raboteuse et noueuse à sa surface, ayant presque par-tout un pouce d'épaisseur, excepté sur le ventre où elle est moins épaisse et d'une couleur de carnation humaine (2). Il attribue aussi au rhinocéros une grande sensibilité; et, en effet, j'ai observé la même chose, en 1777, dans celui

(1) *Hist. nat.*, suppl., tom. V, pl. 5, nouv. édit. Amst. 1781.

(2) Dans la traduction française du *Voyage de Sparrmann*, il est dit : « Que la peau du rhinocéros a moins d'épaisseur autour du museau où elle est couleur de carnation humaine. » *Note du traducteur.*

de Versailles ; lequel, quoique garni de cuirasses, avoit la peau si sensible que, pour éviter la piquêre des mouches, qu'il ne pouvoit écarter, à cause de la petitesse de sa queue, il se cachoit entièrement, au nez et aux oreilles près, dans un abreuvoir qu'on avoit pratiqué pour lui.

M. Allamand affirme également, d'après le témoignage de M. Gordon, que la peau du rhinocéros est raboteuse, excepté aux pieds, quoiqu'il les ait fait représenter dans sa planche chargés également de grandes tubérosités très-apparentes.

La tête du rhinocéros de Versailles paroissoit plus courte à l'œil, à cause que le pli qui se prolongeoit du haut de la tête le long du bord de la mâchoire inférieure vers en bas, étoit fort épais et même visiblement plus que dans le rhinocéros que j'ai dessiné et modelé à Leide en 1748. Il y avoit aussi le long de tout l'os zygomatique un calus ou croûte épaisse, qui rendoit l'animal plus effroyable encore. Sa corne étoit usée jusque près de sa base ; ce qui ne paroît pas avoir lieu quand ils habitent les bois et jouissent de leur pleine liberté ; car je n'ai jamais vu de corne apportée des Indes ou d'Afrique qui fut usée ainsi. Le rhinocéros qu'on faisoit voir en Hollande et ailleurs, il y a trente ans, avoit également l'habitude de frotter ainsi sa corne.

Il paroît plus que probable que l'animal dont la

tête fait le sujet de cette dissertation étoit un jeune sujet, ou du moins qu'il n'avoit pas encore atteint toute sa croissance, car le vomer n'étoit que peu ossifié, et toute la cloison du nez étoit cartilagineuse; de manière que je n'ai pu la conserver; n'ayant pas d'autre moyen de nétoyer cette tête et de la dépouiller des parties salines, que de la faire bouillir. Voilà pourquoi j'ai représenté la cavité du nez entièrement ouverte et sans cloison dans la planche V, fig. 5.

La tête décharnée donnée par Sparrmann est exactement semblable à celle que je figure ici planche IV, fig. 2. Il ne fait cependant aucune mention de l'âge de l'animal, quoiqu'il eut onze pieds et demi de long, sur environ sept pieds de haut, et douze pieds de circonférence; de sorte qu'il devoit avoir atteint à peu près toute sa croissance.

Dans les têtes fossiles de rhinocéros bicolore de Sibérie et d'autres lieux, la cloison du nez est un os épais et solide qui soutient l'extrémité de l'os nasal A., planche IV, fig. 3. Cet os est d'autant plus remarquable qu'il réunit la partie antérieure de la mâchoire supérieure O. avec A., comme on le voit dans la figure exacte qu'en a donnée le célèbre professeur Pallas. Mais il se pourroit que cette espèce fut totalement éteinte, ainsi que celles de plusieurs autres grands quadrupèdes qui ont péri jusqu'au dernier individu dans les grands cataclysmes

qu'a souffert notre globe ; ce dont je ne doute plus aujourd'hui, quoiqu'en 1776 je croyois avoir des raisons pour être d'un sentiment contraire, ainsi que je l'écrivis dans ce tems à l'académie impériale de Pétersbourg (1).

Quoiqu'il soit aisé de prendre au compas les dimensions de cette tête d'après l'échelle que j'y ai jointe, je vais néanmoins en indiquer ici les principales, afin de faciliter ce travail au lecteur, et je placerais à côté celles de la tête du rhinocéros bicorne que M. Allamand a mesurée. Nous pouvons maintenant regarder cette dernière comme ayant appartenu aussi à un individu du Cap de Bonne-Espérance, d'après l'aveu public qu'a fait M. Allamand qu'il s'étoit trompé en croyant qu'elle étoit venue d'Asie (2).

Tête publiée par M. Allamand. Tête que je publie.

	po. rh.		po. rh.
Longueur du museau jusqu'aux oreilles.....	24	d'A. jusqu' N.(5).	26
Ligne centrale de la corne de devant.....	6	A. B.....	6½
— de la seconde corne.....	5½	E. F.....	6½
Distance des deux cornes entr'elles.....	2	B. E.....	½
Longueur de la première corne.....	27	A. D. B.....	18
— de la seconde corne.....	14	E. F. H.....	12½

(1) *Act. Petrop.*, ann. 1777, part. II, pag. 202.

(2) Voyez ma note page 226 de ce volume.

(3) Voyez planche IV, fig. 1.

La hauteur de la tête que je donne ici étoit derrière la petite corne égale à quinze pouces. Les oreilles avoient huit pouces et demi de longueur, sur cinq pouces de largeur. L'œil étoit large de deux pouces.

La distance d'un œil à l'autre, c'est-à-dire, A. B. planche V, fig. 1 et 2, étoit égale à douze pouces. Le museau en avoit six et demi. Celle de toute la tête, là où les os zygomatiques sont le plus proéminens, étoit de quinze pouces; et celle de la mâchoire inférieure de douze pouces rhyndaniques.

Il sera facile au lecteur de connoître le reste par la figure de la tête et par l'échelle que je donne planche IV, fig. 1. Je remarquerai seulement qu'il paroît que la tête mesurée par M. Allamand étoit plus petite que celle que je publie, quoique les cornes en fussent d'ailleurs remarquablement plus grandes. La proportion de la grande corne à la petite étoit de même différente: chez M. Allamand la proportion de la grande corne à la petite étoit à peu près comme 2 : 1, tandis que dans la mienne elle est comme 3 : 2.

La tête fossile que l'académie impériale de Pétersbourg m'a fait l'honneur de m'envoyer, a depuis A. jusqu'à N. vingt-six pouces, comme celle du Cap de Bonne-Espérance. La cloison est entièrement ossifiée, de sorte que cette tête paroît avoir appartenu à un rhinocéros âgé, et nous fait voir

que celle du rhinocéros du Cap, quoique plus jeune, avoit néanmoins atteint toute sa grandeur.

M. Pallas (1) a donné la mesure de quatre têtes fossiles, dont la longueur étoit de trente-trois pouces de Paris; mais seulement de trente-un pouces prises l'une dans l'autre; ce qui doit donc, pour mesure commune, être porté à trente-deux pouces, à cause de l'excédent de la mesure françoise sur celle de Rhyndland; de manière qu'elles étoient de six pouces ou d'un tiers plus longues, ce qui produit une différence considérable.

§. III. La véritable place de la première corne est en A. B. D., planche IV, fig. 1, formant par-devant une ligne presque droite avec le nez A. I. Mais dans les individus qui n'ont qu'une seule corne, elle est placée plus en arrière. La seconde corne E. F. H. saillit avec la partie postérieure de sa base F. au-dessus de l'œil.

La première corne porte sur les os nasaux, lesquels forment avec la mâchoire supérieure une masse considérable, comme cela est représenté planche IV, fig. 3, A. B. La suture de cette tête est entièrement oblitérée; mais dans celle d'un jeune rhinocéros d'Asie que je possède, cette suture est fort visible de A. par B. et r. jusqu'à v.

(1) *Nov. Comm. Acad. Sc. imp. Petrop.*, tom. XIII, p. 456.

Ces os y sont fort raboteux, étant impregnés d'une matière gelatineuse de laquelle se nourrissent les cornes par le moyen d'une grande quantité de veines, dont les impressions sont visibles sur la corne même. Cette matière s'élève en cône au centre, ainsi que cela est indiqué en C. et D., planche V, fig. 2.

La seconde corne est posée sur la réunion des os frontaux, planche IV, fig. 3, C., qui, dans cet endroit, sont de même raboteux et impregnés d'une matière gelatineuse tissue des veines, comme je l'ai dit de la première corne; mais d'une manière plus apparente cependant en C. s. t.

Bontius a, en quelque sorte, raison, de dire que la corne est placée sur la proéminence du nez; cela est visiblement vrai dans le rhinocéros à une corne d'Asie; car on y trouve entre deux cette matière gelatineuse dont j'ai parlé dans le paragraphe précédent. Mais Kolbe se trompe grandement, quand il assure que les cornes sont si parfaitement soudées à l'os qu'il est impossible de les abattre sans emporter en même tems une partie de l'os. Cette adhérence intime est bien remarquable dans la tête séchée; mais elle ne l'est absolument plus quand l'animal a resté pendant quelque tems dans un état de décomposition; elles s'en détachent alors d'elles-mêmes, comme cela a pareillement lieu avec les sabots du cheval, qui paroissent de

même être adhérens aux pieds quand on les fait secher. Sparrmann appelle assez convenablement cette adhérence, une union par cartilage (*per synchondrosin*).

La corne antérieure, dont la pointe D., pl. IV, fig. 1, s'élève à dix-huit pouces au-dessus de la tête, est ici courbée en arrière; de manière qu'elle semble rendre la seconde à peu près inutile; mais cela n'a pas toujours lieu; car je conserve dans ma collection l'os nasal d'un rhinocéros du Cap de Bonne-Espérance, dont la corne antérieure, laquelle a deux pieds et demi de long, est tournée avec la pointe entièrement en devant; desorte qu'une ligne perpendiculaire tirée de la pointe vers la base dépasseroit beaucoup le museau; tandis que la petite, longue de dix pouces, se trouve dans une position aussi droite que la petite corne E. F. H. dans la tête figurée ici planche IV, fig. 1. Par conséquent cet animal a pu faire usage de ses deux cornes pour sa défense; tandis que d'autres peuvent à peine en employer une seule. Il est à croire que la position des cornes n'est pas plus régulière dans le rhinocéros que dans d'autres animaux.

Le naturaliste suédois remarque que les deux cornes sont dans le rhinocéros propres à l'un et à l'autre sexe; mais qu'elles ne sont pas toujours proportionnées à la grandeur de l'individu, comme la première ne l'est pas à la seconde; mais que dans

tous la corne antérieure est constamment la plus grande; ce que M. Gordon confirme, comme le rapporte M. le professeur Allamand (1). Je crois l'avoir prouvé également d'une manière satisfaisante au §. II.

Me trouvant à Paris en 1777, j'y achetai l'os nasal à deux cornes d'un fort jeune rhinocéros, dont la première et la plus longue corne étoit de six pouces et demi, et la plus petite de deux pouces trois huitièmes. La ligne centrale de la base de la première étoit de trois pouces et demi; il y avoit un pouce rhyndanique de distance de l'une à l'autre corne.

J'en ai acquis depuis une quatrième, savoir, la partie intermaxillaire d'un rhinocéros d'Afrique bicolore, triangulaire de la base jusqu'à la pointe. Celle de devant, dont la pointe est fort courbée en arrière, a vingt-cinq pouces de longueur; et la seconde, six pouces.

§. IV. Je crois qu'il est convenable que je ne me borne pas aux quatre exemplaires que je viens de citer, afin de prouver que les têtes ou museaux de rhinocéros à deux cornes ont été connus en Europe il y a plus d'un siècle.

Lucas Schroekius (2) rapporte que déjà en 1686,

(1) Pag. 10.

(2) *Ephem. Med. phys. nat. Curios.* Dec. II, anno V, pag. 468.

un certain Micheli, apothicaire à Vienne en Autriche, faisoit voir une double corne de rhinocéros, dont la plus grande avoit trois emfans ou vingt-quatre pouces de long, recourbée vers la petite corne, à laquelle elle se trouvoit attachée à la distance d'à peu près un pouce, par une petite partie de peau épaisse. La ligne centrale de la petite corne étoit égale à celle de la grande. La petite corne avoit un emfan ou huit pouces de long, et se terminoit en pointe aigue, quoiqu'un peu plus obtuse cependant que celle de la corne de devant; mais elle étoit d'ailleurs, pour ainsi dire, droite. A la longueur des cornes près, tout le reste s'accordoit avec la figure, les proportions et les distances de la tête que je donne ici, planche IV, fig. 1.

Schroeckius en conclut, et avec raison, qu'il y avoit des rhinocéros à deux cornes; que par conséquent le passage de Martial que j'ai cité plus haut ne demandoit aucune restauration ni explication.

Klein (1), en parlant du cabinet d'histoire naturelle de Pétersbourg (tom. I, part. I, pag. 358), dit qu'il s'y trouve des rhinocéros bicorne; et qu'on conserve aussi dans le cabinet de Dresde de doubles cornes de cet animal réunies par un morceau de peau.

(1) *Quadrup.*, pag. 31.

Klein donne même la figure d'une double corne vue par devant, de profil et par dessous, réunies également par une peau; mais ces cornes sont plus petites que celles que je possède. La double corne du cabinet de Danemarok, qu'Olaüs Jacobaeus a décrite, suivant le témoignage de Klein (1), doit avoir été remarquable. L'une de ces cornes avoit deux pieds de longueur et l'autre un pied. T. Bartholin (2) parle d'une tête à deux cornes; et il donne l'esquisse grossière de la double corne attachée à l'os, laquelle se trouvoit de son tems dans la collection de Swammerdam le père, il y a plus d'un siècle.

En Afrique, on enlève quelquefois les deux cornes avec la peau des os naseaux, et par fois aussi on coupe le morceau sur lequel elles sont attachées; ce qui cependant doit être assez difficile, à moins que ce ne soit dans de jeunes sujets.

Dans le Musée Britannique, il y a une double corne dont le docteur Parsons (3) a donné la description. Ces cornes ont à peu près la même lon-

(1) *Quadrup.*, pag. 31.

(2) *De unicornu obs. novae*, 2^o. edit. Amst. 1678, cap. 21, *De rhinocerote binis cornibus*, pag. 162.

(3) *Philos. Transact.*, vol. XLII, pag. 523. Ensuite le docteur Parsons a donné une petite dissertation avec le dessin d'une tête de rhinocéros à deux cornes; mais je n'ai pas vu cet opuscule.

gueur ; la plus longue cependant a vingt-cinq pouces. Edwards (1) en décrit aussi une paire qui se trouvoit dans le cabinet du célèbre docteur Mead.

En 1775, j'ai vu deux cornes réunies par une peau dans le riche cabinet de M. Gevers, bourguemâître de la ville de Rotterdam ; et dans le même tems deux autres au théâtre anatomique de la même ville.

Dans le cabinet du stadhouder à la Haie, on voit trois cornes attachées à la même peau. Il est vrai cependant que la troisième corne n'est qu'une petite excroissance racornie.

M. Allamand, dans une lettre du 29 août 1772, me manda, qu'outre la tête en question, il possédoit encore quelques peaux de rhinocéros avec de doubles cornes, mais qui m'avoient que quatre à cinq pouces de long ; elles lui avoient été envoyées, comme il le pensoit alors, des grandes Indes, c'est-à-dire, du Bengale, par la voie de Batavia ; mais toutes, comme il l'a avoué depuis, avoient passé du Cap de Bonne-Espérance à Batavia, et de là elles étoient venues en Hollande.

M. Pallas assure (2) avoir vu un nombre considérable de têtes de rhinocéros qui toutes, même les plus petites, avoient deux cornes ; par consé-

(1) *Glainures*, pag. 25.

(2) *Nov. Comm.*, tom. XIII, pag. 451.

quent dans de très-jeunes sujets. Je me rappelle aussi qu'il y avoit dans le cabinet du stadhouder une peau empaillée d'un fort petit rhinocéros sur la tête duquel on appercevoit déjà distinctement les indices de deux cornes naissantes.

Quand à tous ces exemplaires on joint les six dont j'ai parlé plus haut, et que je possède dans mon cabinet, il faudra convenir que le nombre de ces têtes est très-grand; et l'on ne pourra qu'être étonné quand on saura qu'il n'y a que fort peu de tems qu'il s'en trouve un exemplaire dans le cabinet d'histoire naturelle du roi, à Paris (*).

Suivant la remarque de M. Sparrmann, la longueur des cornes ne paroît pas dépendre de l'âge du rhinocéros. Les animaux de cette espèce qu'on a vus à Lisbonne, à Londres, en Hollande, et celui qui est actuellement à Versailles, n'avoient que de petites ou plutôt de courtes cornes; non que ces individus fussent jeunes encore, mais plutôt parce qu'ils les usent par un frottement continuel. La plus longue que j'aie dans ma collection n'a que deux pieds et demi de long. Parmi plusieurs de ces

(*) N^o. 1424, *Hist. nat.*, tom. XIV, pag. 404. La plus longue corne, celle de devant, mesure un pied et demi; la seconde un pied trois pouces et demi, et celle-ci est aplatie sur les côtés. Buffon a ensuite fait dessiner la double corne, et a pris le dessin et toute la description qu'Allamand avoit donné du rhinocéros d'Afrique.

cornes venues d'Asie, j'en ai vu une chez M. Brandt à Amsterdam, qui avoit trois pieds cinq pouces rhylandiques de long. Mais Buffon parle de quelques-unes qui avoient trois pieds et demi et jusqu'à quatre pieds de longueur; quoique les bases n'eussent que six à sept pouces de diamètre; ce qui n'est pas étonnant, vu que la largeur de la tête, qui reste la même, ne permet pas aux cornes d'étendre davantage leur base, tandis qu'elles peuvent croître sans obstacle en longueur, comme cela a également lieu chez les autres animaux.

On conserve dans le cabinet du roi de France douze cornes de rhinocéros, parmi lesquelles il y en a une de trois pieds huit pouces et demi de long (1), quoique la base en ait été sciée.

Toutes les cornes doubles, telles que A. C. D. et E. G. H., planche IV, fig. 1, sont plates au-dessus de la couronne de poil A. C. B. et E. G. F.; et celle de derrière E. H. F. est presque toujours plus large et plus plate que celle de devant D. C. B.; voilà du moins comment je les ai généralement trouvées. En comparant la corne A. D. C., planche IV, fig. 1, avec celle représentée par devant planche V, fig. 1, on se convaincra le mieux de ce que je viens de dire.

Je possède cependant la corne d'un rhinocéros

(1) *Hist. nat.*, tom. XI, pag. 207.

à une corne qui est totalement ronde, jusqu'à son extrémité; et la plupart de celles qui viennent d'Asie paroissent être conformées de la même manière.

Les cornes du rhinocéros diffèrent beaucoup par leur couleur, quoique généralement elles soient presque toutes d'un brun clair; quelquefois elles sont blanches, et par fois bigarrées. Ce sont les blanches qui passent pour être les plus précieuses (1). Elles sont composées de fibres velues, d'une contexture légère à la base, mais fortement unies au-dessus de cette base de A. C. jusqu'à D., et de G. jusqu'à H., planche IV, fig. 1; de sorte qu'elles sont en cela parfaitement conformes à la substance de la corne de vache, cependant sans être creuses. L'extérieur de la partie inférieure est un peu raboteux et fibreux, ainsi qu'on le voit en A. B. C. et E. G. F. de la même planche; mais vers le milieu sa substance est poreuse, onctueuse et diaphane.

Autrefois ces cornes étoient d'un grand prix, parce que les Indiens s'imaginoient, et que nous étions assez crédules nous-mêmes pour croire qu'on ne pouvoit être empoisonné en buvant dans les vases qui en étoient faits; tant étoit grande la vertu qu'on leur attribuoit!

(1) *Hist. nat.*, tom. XI, pag. 189.

Aussi ces espèces de gobelets ont-elles été répandues dans toute l'Europe. Th. Bartholin (1) parle d'un de ces vases qui se trouvoit dans le cabinet du duc de Mantoue, lequel avoit douze pouces et demi de circonférence sur une hauteur d'environ dix pouces. D'après le témoignage du même écrivain, Ol. Wormius (2) possédoit un vase fait d'une corne de rhinocéros, couleur d'ambre, tachetée au fond de points noirs, qui avoit été évasé avec beaucoup de soin aux Indes.

Je possède moi-même un de ces vases, qui est chiné. Ces cornes peuvent être travaillées au tour comme toute autre espèce de corne; mais la substance en est plus grasse, et plus poreuse près de la base. Elles sont parfaitement compactes, et n'ont qu'une espèce d'évasement par le bas, par lequel elles s'adaptent à la base sur laquelle elles croissent.

Les Européens sont aujourd'hui mieux instruits de la prétendue vertu anti-venimeuse de ces cornes; et ce n'est pas sans raison que Sparrmann dit que cette propriété est absolument illusoire.

Feu le professeur Roëll, directeur de la compagnie des Indes Occidentales à Amsterdam, possé-

(1) *De unicornu*, etc., pag. 171.

(2) Olaus Wormius donne la description de ce vase dans son *Museum*, pag. 38; mais il ne dit rien des taches.

doit une corne de rhinocéros au milieu de laquelle le tourneur, occupé à la travailler pour lui donner la forme d'un vase à boire, aperçut le bout de deux perles. Il interrompit aussitôt son travail, et M. Roëll a conservé cette corne à cause de ce singulier accident. J'ai vu plusieurs fois ce morceau curieux, que possède encore son fils, secrétaire de la compagnie des Indes, qui a eu la complaisance de m'en donner un dessin exact.

Il est impossible de dire comment ces perles ont pu s'introduire dans cette corne; mais il est certain qu'elles y sont enchassées exactement, de la même manière qu'on trouve souvent des balles de fer et de plomb dans l'intérieur des dents d'éléphants, sans aucune marque extérieure de leur intronmission dans cette substance; comme je puis le prouver par plusieurs de ces dents que je possède. On trouve également, ainsi que cela est connu, des cornes de cerf et des instrumens de fer cachés profondément dans des troncs d'arbres.

§. V. Plusieurs naturalistes se sont appliqués à connoître par les cornes l'âge et le sexe des rhinocéros; s'imaginant que les mâles ont deux cornes et que la nature n'en a donné qu'une seule à la femelle. Cependant les rhinocéros à deux cornes d'Afrique prouvent le contraire, suivant le témoignage respectable de MM. Gordon et Sparrmann,

qui ont reconnu les deux cornes aux rhinocéros de tout âge, de l'un et de l'autre sexe.

En se rappelant que M. Pallas assure avoir trouvé les deux cornes dans de très-petits individus et que j'en possède moi-même un exemplaire dans mon cabinet, on sera convaincu que cette variété se rencontre dans des sujets de tout âge, et qu'elle n'est pas un simple jeu de la nature, mais une propriété caractéristique d'une certaine espèce.

Il est vrai, sans doute, qu'il peut y avoir des cornes par exubérance, comme nous l'avons vu par les trois cornes dont j'ai parlé plus haut, d'après M. Parsons; mais cela ne sauroit être appliqué ici, puisqu'on sait que tous les rhinocéros d'Afrique, sans exception, sont munis de deux cornes, et que ceux d'Asie n'en ont jamais qu'une seule.

Les beliers d'Irlande, ceux du comté de Cornwallis (1) et de l'île de Candie, l'ancienne Crète, portent souvent au lieu de deux, trois, quatre et quelquefois même jusqu'à six cornes, sans former cependant une race particulière. Le savant naturaliste Zimmermann (2) dit de plus que, dans la partie septentrionale de l'Islande, toutes les vaches qu'on nourrit avec du poisson séché, faute d'herbages, manquent de cornes; tandis que celles de

(1) Pallas, *Anim. Spicileg. Fascic. XI*, pag. 20.

(2) *Specimen zool. geogr.*, sect. IV, pag. 111.

la partie méridionale de cette île en ont comme les nôtres. MM. Verdun, Pingré et le chevalier Borda (1), qui ont été faire des observations astronomiques dans le Nord, ont remarqué la même chose. Mais une observation plus récente encore à ce sujet, est celle qui m'a été communiquée à Hambourg par M. Schubach, négociant fameux et fort instruit de cette ville, touchant quelques bœufs sans cornes de Jutlande qu'on préfère à Hambourg pour mettre à l'engrais, et dont j'ai vu moi-même une tête.

On m'a assuré que dans les îles les plus septentrionales de l'Ecosse les bœufs perdent de même leurs cornes, et que ces bœufs passent en grand nombre en Angleterre. J'avoue cependant que je n'y en ai jamais vu de cette espèce (*).

(1) *Voyage fait par ordre du roi, en 1771 et 1772. Paris 1778, tom. I, pag. 253.* « La prairie (en Islande) qui ne s'étend pas fort loin, étoit assez riante. Toutes les brebis que nous y vîmes avoient deux cornes, et nous n'en avons point remarqué qui en eussent davantage; la plupart des vaches en manquoient absolument. »

(*) En me rendant, en automne de l'année 1785, pour la troisième fois, par la voie d'Harwich à Londres, je rencontrai sur toute la route jusqu'à Ingatestone et plus loin encore, jusqu'à Londres même, une grande quantité de vaches et de taureaux sans cornes, qu'on appelle *poalcows*. Surpris de ce phénomène, je fis venir un taureau et une vache de cette espèce sur ma terre et

La nature se plaît également à ces jeux dans d'autres pays. M. Van der Steeg, médecin à Batavia, m'a fait passer, avec plusieurs autres beaux squelettes d'animaux d'Asie, la tête d'un buffle de cinq ans, à laquelle on ne remarquoit pas le moins

Frise, pour servir à des essais, en les faisant apparier séparément avec des vaches et des taureaux de notre pays.

Pendant cet intervalle, je reçus d'Angleterre le crâne d'un pareil taureau, lequel, quoiqu'il n'y eut point de cornes, offroit cependant de chaque côté de l'os coronal, à l'endroit ordinaire, l'indice visible de la corne.

Le veau velé à terme par la vache *poal*, et qui mourut, n'offroit pas la moindre apparence de cornes, quoique dans les fœtus des veaux ordinaires on apperçoive déjà, quand ils ont la grosseur d'un rat, le noyau blanc destiné à former la corne.

(M. Camper fils écrivit en 1790 à M. Herbell, traducteur allemand de plusieurs ouvrages de M. Camper père, que la vache *poal* avoit mis bas un autre veau sans cornes; et que de même deux vaches à cornes, qu'il avoit fait saillir par le taureau *poal*, avoient velé également des veaux sans cornes.)

Tacite (*Mœurs des Germains*) dit, en parlant des Hongrois (Panonnien) et des Bavares (Noriques), que le bétail de ces peuples étoit non-seulement petit et maigre, mais qu'il lui manquoit aussi l'ornement du front (*ne armenta quidem suus honor, aut gloria frontis*).

Colerus, qui probablement n'avoit jamais vu de pareil bétail, prétend que ces paroles de Tacite signifient que ses cornes étoient petites (*parva habuisse cornua*); tandis qu'il paroît plus que probable que Tacite a voulu indiquer la Bavière et la Hongrie, où, dans ces tems-là, les vaches sans cornes étoient aussi communes qu'elles le sont aujourd'hui aux environs de Hambourg.

dre indice de cornes (*); tandis que M. Hoffmann m'en a envoyé une autre dont les corues sont si singulièrement longues que les pointes se trouvent à huit pieds trois pouces rhyndandiques de distance l'une de l'autre.

M. Pallas a dit depuis peu (1) qu'il avoit vu chez M. Von Bril, à Irkuzk, des buffles sans cornes, qui avoient été conduits du Mongul en Chine, à Moscou, où ils se propageoient aussi bien que dans leur pays natal. Ces bœufs paroissent communs à la Chine; il ne seroit donc pas étonnant que la tête de buffle sans cornes que je tiens de M. Van der Steeg vienne de cette espèce; à moins qu'il ne soit originaire de Madagascar; car dans cette île, ainsi qu'en Afrique, on trouve des bœufs sans cornes, comme nous l'apprend M. Bomare (2). Le passage cité de M. Pallas m'a engagé à consulter Ælien, lequel prouve clairement que les anciens, même déjà du tems de Démocrite, ont connu parfaitement des bœufs sans cornes (3).

Mais je reviens, après cette longue digression, au rhinocéros, à qui Linnæus, dans la douzième édition de son ouvrage, en 1766, donne l'Asie et

(*) Probablement de Madagascar, où Flaccourt doit les avoir trouvés, suivant ce que nous apprend Buffon, tom. XI, p. 303.

(1) *Neue Nordische Beytrage*, I band.

(2) *Dictionnaire*, art. *Bœuf*, pag. 304 et 305.

(3) Lib. XII, cap. 20, pag. 684.

l'Afrique pour patrie, et dont le nombre de cornes n'est, selon lui, qu'une variété accidentelle qu'il ne faut pas prendre pour le caractère spécifique d'une différence d'espèces (1). Il mérite néanmoins qu'on l'excuse à cet égard; vu que ce n'est que depuis quatre ans, par conséquent après sa mort, qu'on a fait de nouvelles découvertes qui ont permis de constater ce fait.

On ne doit cependant pas prendre pour une seconde ou troisième corne, les excroissances osseuses qui poussent quelquefois entre la véritable corne et l'occiput, comme on l'a vu au rhinocéros de Versailles. Cet animal en avoit deux semblables dont il se défit par frottement lorsqu'elles devinrent trop grandes.

L'expérience, cependant, nous a appris qu'il peut y avoir, quoique fort rarement, à la vérité, trois cornes sur la même tête. M. Zimmermann confirme ce fait (2) par le témoignage de M. Hamilton, qui dit avoir vu une tête de rhinocéros avec trois cornes pareilles placées l'une au-dessus de l'autre. M. Pallas nous en donne un détail plus exact (3), en observant que la première corne avoit dix-huit pouces de longueur, la seconde douze et la troisième huit seulement.

(1) *Gen.* 36, pag. 104.

(2) *Spec. zool.*, pag. 379.

(3) *Comm. Acad.*, tom. XIII, pag. 457.

Je suis surpris néanmoins que M. Zimmermann ait attribué(1) à M. Pallas l'idée que le nombre de ces cornes indique l'accroissement d'âge de l'animal; tandis que, selon moi, M. Pallas s'exprime d'une manière toute différente. En parlant de la seconde corne il dit : « Laquelle, je pense, « doit se trouver dans la plupart des vieux rhinocéros, mais qui certainement commence déjà à « pousser chez les jeunes individus d'Afrique(2). » Immédiatement après il ajoute dans une note : « Qu'il a vu une grande quantité de doubles cornes, qui, dès la plus grande jeunesse de l'animal, croissent, pour ainsi dire, simultanément(3). »

§. VI. Les yeux du rhinocéros ne méritent pas moins notre attention. Le docteur Parsons croyoit qu'ils n'avoient pas la moindre vivacité, et qu'ils ressembloient à ceux du cochon(4); ce qui ne m'a jamais paru tel; au contraire, j'ai trouvé que ces animaux ont de grandes paupières rondes et que

(1) *Spec. zool.*, pag. 379.

(2) *Quod senioribus rhinocerotum plenisque adesse arbitror, quodque saltem in Africanis adolescentulis jamiam propullulat.*

(3) *Cornua duplicia innumera vidi, quas in tenera aetate fere simul porumpunt.*

(4) *Philos. Transact.*, tom. XLII, pag. 351.

placé les yeux trop en avant et trop haut. M. Allamand est tombé dans la même faute ; et Sparrmann n'a pas été plus exact à cet égard. Il prétend, comme les autres écrivains que j'ai cités, que le rhinocéros a la vue mauvaise ; cependant je n'ai pu découvrir dans sa description de cet animal sur quel fondement il établit cette assertion ; il sembleroit même qu'il faudroit en inférer exactement le contraire, puisqu'il dit : « Que cet animal se tient tranquille pendant le jour, à cause de la chaleur, et que c'est vers la soirée, pendant la nuit et dans la matinée qu'il prend sa nourriture. » Ce qui certainement ne s'accorde pas avec une vue terne et mauvaise.

Je me rappelois d'avoir observé que les prunelles du rhinocéros sont rondes, comme celles de l'éléphant ; et véritablement j'ai trouvé ce fait confirmé dans l'individu vivant que j'ai vu à Versailles et sur-tout par mon tableau et mes dessins de cet animal que j'ai rachetés à la vente du cabinet de Gronovius.

§. VII. Comme on ne trouve nulle part de figures de la tête décharnée du rhinocéros, je l'ai représentée de profil planche IV, fig. 2, et vue exactement en face planche V, fig. 3.

A. B. C. D. représente la forme de la tête et le renflement des os coronal, pariétaux et occipital,

jusqu'en D. Les sutures, qui servent à distinguer si bien ces os dans la tête du veau, étoient ici entièrement oblitérées par l'âge. Planche V, fig. 1, la tête est représentée telle que je l'ai copiée d'après nature; et dans la fig. 2 j'ai indiqué les sutures de la manière qu'elles devoient être lorsque l'animal étoit jeune encore: pour cet effet, j'ai suivi les indices des sutures de la tête du jeune rhinocéros d'Asie. S. E. G. est le condyle de l'occiput lequel est reçu par la première vertèbre cervicale. K. le conduit auditif. H. L. R. l'apophyse de l'os temporal, qui, avec *f. z. e. y. a. g.*, forment le zygome entier et l'os zygomatique.

T. le grand condyle squammeux de l'os temporal, formant le bord antérieur de l'orbite de l'œil. U. l'os lacrymal, dans lequel se trouvent les deux cornets lacrymaux *q.* et *p.*, qui sont bien séparés l'un de l'autre par un condyle osseux V., mais qui se réunissent promptement en *p.*

X. la seconde paire de trous par laquelle passent les nerfs ophtalmiques. W. Y. le conduit par lequel passe la seconde branche de la cinquième paire de nerfs. Z. le trou sphéno-palatin; traversant un os formé par les os sphénoïdal et palatin, pour donner passage à quelques branches de la cinquième paire de nerfs, qui se ramifie dans le nez.

O. P. le *complementum* de Galien, l'os anté-

rieur de la mâchoire supérieure appelé *intermaxillaire* par les anatomistes actuels, lequel ne contient point de dents dans le rhinocéros du Cap de Bonne-Espérance. Sparrmann a représenté cet os sans dents, quoique d'ailleurs d'une manière assez confuse.

Cet os intermaxillaire est, sans cela, semblable à celui de l'orang-outang, ainsi qu'on peut le voir planche I, fig. 3 et 5 Q. R. S., de la dissertation sur cet animal, où j'en ai parlé fort au long chapitre VII, §. 2, pag. 123 de ce volume.

La mâchoire supérieure contient de chaque côté sept dents mâchelières, comme cela se trouve confirmé par MM. Allamand et Sparrmann.

La mâchoire inférieure est, comme il paroît planche IV, fig. 4, assez grande et articulée à la mâchoire supérieure par $\Theta. A.$, de manière qu'elle ne peut avoir qu'un bien foible mouvement latéral, que les molaires empêchent également, comme on peut s'en convaincre par la fig. 2 de la planche IV et fig. 3 de la planche V, où l'on voit que les mâchelières supérieures dépassent des deux côtés tellement les inférieures, qu'elles empêchent totalement le mouvement latéral de la mâchoire inférieure; ce qui prouve évidemment que cet animal concasse ses alimens et ne les broie pas. Cette conjecture a été confirmée par M. Sparrmann : il a toujours trouvé dans l'estomac du rhinocéros des

racines et des branches d'arbres mâchées et réduites à la grandeur d'une phalange de doigt, et il y a même reconnu la stapelia épineuse.

Le mouvement latéral est gêné aussi par une cavité transverse de l'apophyse L. de l'os zygomatique, lequel saillit vers en bas avec un grand condyle jusqu'en I.

La mâchoire inférieure n'a de même point de dents par devant, comme on le voit par le profil que j'en donne planche IV, fig. 5 Γ., et sur-tout par la représentation en face planche V, fig. 3.

Allamand et Sparrmann disent également que le rhinocéros n'a point de dents dans la partie antérieure de ses mâchoires.

§. VIII. Les dents du rhinocéros demandent une description plus détaillée, car, jusqu'à présent, on n'avoit pas eu en Europe le moyen de bien examiner le crâne de cet animal.

Linnæus dit : « Ils ont deux dents devant par « en bas et par en haut, placées loin les unes des « autres et obtuses (1). » Daubenton, qui a examiné plus attentivement leur nombre, donne au rhinocéros vingt-huit dents, quatre par devant,

(1) *Dentes primores utrinque duo remotissimi obtusi.* — *Syst. Nat.*, gen. 36, pag. 104.

c'est-à-dire, une en haut et une en bas de chaque côté, et ensuite six molaires disposées de la même manière. Mais il ne les a comptées que dans un individu vivant, ce qui a dû lui offrir de grandes difficultés.

M. Pallas (1), qui n'a vu que des têtes fossiles de rhinocéros venues de Sibérie, observe avec étonnement que dans quatre de ces têtes il n'a pu découvrir aucun vestige de dents incisives, ni même de leurs alvéoles; qu'il n'a également pu apercevoir de dents incisives dans la tête desséchée de rhinocéros qui se trouve dans le cabinet du stadhouder à la Haie. Il en conclut, avec raison, que tous les écrivains qui en ont parlé, tels que Parsons, Linnæus, Buffon et Chardin, se sont trompés à cet égard.

La vérité de cette observation paroît évidemment par la tête que je donne ici, planche IV, où l'on voit en bas et en haut de chaque côté sept molaires, par conséquent vingt-huit en tout, ainsi que le dit Daubenton, et comme M. Pallas (2) l'a fort bien conjecturé d'après les alvéoles; quoique incertain d'ailleurs s'il devoit en placer six ou sept de chaque côté.

Je les appelle toutes *molaires*, non-seulement

(1) *Comm. Acad.*, tom. XIII, pag. 454.

(2) *Ibid.*, pag. 453.

à cause des couronnes qui dans toutes sont plates et visibles, mais aussi à cause des racines; car les quatre de devant, que Linnæus a considérées comme des dents incisives, ont, tout comme les suivantes, de doubles racines; particularité qui, autant que je sache, ne se trouve dans aucun animal, aux dents de devant.

Il paroît aussi par les os intermaxillaires de la mâchoire supérieure, les *complementa*, O. P. planche IV, fig. 3 et planche V, fig. 3, que le rhinocéros n'y a point de dents; on n'y voit pas non plus de dents canines, qui sans cela devroient se trouver entre les incisives et les molaires.

M. Pallas n'a pu trouver ces petits os de la mâchoire supérieure ou os intermaxillaires dans les têtes fossiles du rhinocéros, qu'elles ont dû perdre, plutôt même que les molaires, à cause de leur petitesse et de leur peu de liaison avec la mâchoire supérieure. Ce n'est aussi qu'avec peine que je les ai conservés. Il ne faut donc pas s'étonner de ce que M. Pallas dise (1) que le palais est fendu, tandis que dans les autres animaux on trouve les alvéoles des dents incisives (*foramina incisiva*). Qu'on s'imagine que les deux os cités O. P. se trouvent totalement enlevés, et l'on en aura la même idée.

(1) *Comm. Acad.*, tom. XIII, pag. 452.

Lorsque j'eus envoyé à l'académie impériale de Pétersbourg les dessins et la description de cette tête, et de la mâchoire inférieure (1), M. Pallas (2) me répondit, d'une manière honnête et modeste, qu'il étoit toujours dans l'incertitude sur le nombre des dents, s'imaginant que les restes des alvéoles étoient encore visibles, non-seulement dans la mâchoire supérieure, mais aussi dans l'inférieure des têtes fossiles de rhinocéros. Je pris la liberté de lui rappeler que les intermaxillaires de la mâchoire supérieure O. P. qui, dans tous les animaux, contiennent les dents incisives, se trouvoient ici n'en avoir pas du tout ; tandis que le nombre vingt-huit restoit cependant complet. Il approuva cette observation dans une de ses lettres suivantes (3), en insistant néanmoins toujours sur l'apparence incontestable des alvéoles dans la partie antérieure de la mâchoire inférieure.

Quelque persuadé que je fusse que les trous qui se trouvent dans les têtes des adultes, ne contiennent absolument pas de dents, ainsi que je le marquai le 25 novembre 1778 à cet infatigable na-

(1) Ils se trouvent dans les *Nov. Comm.* de l'année 1777, part. II, pag. 193 et suiv. Je dois me plaindre seulement de ce que les gravures qui l'accompagnent répondent si peu aux dessins exacts que j'en avois envoyés.

(2) Le 2 mars 1777.

(3) Le 1 mai 1777.

turaliste ; je dois convenir cependant que mes idées sur cet objet sont moins certaines, depuis que j'ai reçu de M. Hoffmann de Batavia la tête d'un jeune rhinocéros unicolore, dont la longueur, par exemple, de A. jusqu'à E., pl. IV, fig. 3, est à peine d'un pied. Les os intermaxillaires O. P. ont un pouce et demi de longueur, tandis que dans la grande tête ils n'ont qu'un pouce de long. Dans ces os antérieurs on voit distinctement deux alvéoles, dont celui de devant est beaucoup plus grand que le suivant. Il y a ensuite la distance d'un pouce avant que ne vienne la troisième molaire ; après laquelle suivent encore quatre grandes et l'alvéole de la cinquième ; de sorte qu'avec les deux alvéoles de devant, il y a exactement sept dents de chaque côté.

Dans la mâchoire inférieure de cette même petite tête, il y a également une distance entre la dent molaire antérieure et la seconde ; de plus, l'alvéole de cette dent antérieure est fort grand de chaque côté, ayant encore deux petits trous après la réunion de deux os de la mâchoire inférieure, lesquels semblent avoir servi à des dents de lait, qui avoient déjà été changées : sans quoi il n'y aurait pas sept, mais huit alvéoles. Le reste de la tête s'accorde avec la fig. 3 de la planche XVI du dix-huitième volume des *Nov. Comm.* de l'académie de Pétersbourg.

Dans le cabinet d'histoire naturelle de la ville de Leide , on conserve le fragment de la mâchoire inférieure d'un grand rhinocéros, dont M. Allamand me permit de prendre le dessin en 1779 : dans la partie antérieure de cette mâchoire il n'y a non-seulement point de dents, mais l'extrémité de la mâchoire s'y trouve bien à deux pouces rhynlandiques de distance du commencement des molaires. La chair des gencives s'y voit desséchée dessus, et on y apperçoit deux fossettes exactement au-dessus de l'endroit où j'ai dit que se trouvent les cavités près de Γ. Quoiqu'il en soit, les naturalistes conviennent que les dents mâchelières de devant sont dans le rhinocéros placées fort loin les unes des autres.

Dans les têtes fossiles, ces os intermaxillaires de la mâchoire supérieure se sont, en croissant, fortement tournés en dehors, et se trouvent tellement soudés ensemble et avec la cloison osseuse du nez, qu'il n'est point possible de les distinguer les uns des autres.

Les canaux incisifs (*canales incisivi*) ne se trouvent point dans notre tête de rhinocéros, parce que l'os qui les contient y manque; mais ils sont fort apparens dans la tête fossile dont l'académie impériale de Pétersbourg m'a fait présent; et ils ont été parfaitement bien représentés par M. Palas, planche IX, fig. 5, tome XIII des mémoires

de cette académie. M. Muller (1) en a donné également le dessin dans une figure exacte de la mâchoire supérieure d'une tête de rhinocéros bicolore qu'on a trouvée, en 1728, dans la terre près de Quedlinbourg.

L'os nasal forme avec le vomer, dans cette tête et généralement dans toutes les têtes fossiles de rhinocéros, une ligne courbe qui de A. court jusqu'en O., planche IV, fig. 3.

Peut-être est-ce là une différence constante entre le rhinocéros bicolore et le rhinocéros unicolore ? Il se pourroit aussi que la tête qu'a décrite M. Pallas dans les *Nov. Comment. Petrop.*, pag. 597, tom. XVII, et qu'il a figurée planche XVI, ait appartenu de même à un rhinocéros unicolore, ainsi que toute sa configuration semble l'indiquer ? Il seroit possible d'ailleurs que les rhinocéros de l'ancien monde eussent différencié de ceux de nos jours. Quoiqu'il en soit, la prudence exige qu'on examine encore par l'anatomie d'autres têtes de jeunes individus de cette espèce avant de rien déterminer définitivement sur cette question ; mais il n'y a guère d'espérance qu'on parviendra de sitôt à remplir ce but.

(1) *Beschäftigungen, der Berlinische Gesellschaft naturforschender Freunde*, II band, n°. 17, pag. 340, tab. X, fig. 3 g. h. Etant en juillet 1780 à Berlin j'y ai vu ces os, qui se trouvent actuellement dans le cabinet de cette Société.

Dans le rhinocéros vivant de Versailles, j'ai remarqué distinctement, tant dans la mâchoire supérieure que dans l'inférieure, une grande distance entre les molaires de devant, ainsi que je les appelle. M. le professeur Sanders (1), qui a donné une assez bonne description de ce rhinocéros, lui refuse également des dents incisives. Aussi suis-je persuadé que les rhinocéros ne doivent pas avoir de dents dans la partie antérieure de la mâchoire supérieure, parce que la lèvre de cette mâchoire forme une espèce de doigt, qui leur sert, comme à l'éléphant, à saisir les petits objets et à les porter à leur bouche; ce qui rendroit les dents de devant de la mâchoire inférieure également inutiles et même incommodes.

D'ailleurs, le rhinocéros ne seroit pas le seul animal dont les dents se trouveroient placées loin les unes des autres, puisqu'on voit la même chose chez le porc-épic.

§. IX. La capacité du cerveau est petite, en proportion de la tête et de la grandeur de l'animal, comme on le voit planche IV, fig. 5, E. l. m. n. o. G., n'ayant que huit pouces de profondeur sur six pouces de hauteur. Dans les têtes fossiles de rhinocéros décrites par M. Pallas, la capacité du

(1) *Naturforscher, etc.*, III stuck, pag. 3 et suiv.

cerveau étoit plus petite que dans l'homme, quoiqu'elles fussent plus longues de près d'un demi pied. Cette différence peut dépendre d'autres circonstances. Les têtes fossiles sont toutes plus étroites, plus longues et moins hautes. La capacité du cerveau est de même plus petite dans tous les quadrupèdes dont les mâchoires saillaient beaucoup en avant, tels que les bœufs, les chevaux, etc. Il paroît que les mâchoires sont proportionnées à la longueur du cou, pour que l'animal puisse saisir plus facilement sa nourriture par terre.

Dans la petite tête de rhinocéros unicolore qui n'avoit pas un pied de long, cette cavité étoit cependant de cinq pouces et demi de profondeur ou comme 2 : 1 ; tandis que dans les têtes des adultes, du moins dans les têtes fossiles, elle est comme 3 : 1. Il s'ensuit aussi de la règle générale de la nature, que, pendant la croissance des animaux, les mâchoires prennent un peu plus de développement que le crâne. D'ailleurs, la capacité du cerveau n'est jamais proportionnée à la grandeur de l'animal quelqu'il soit ; mais ses mâchoires le sont toujours à son cou, et à l'espèce de nourriture qu'il prend ; de même que les jambes se trouvent relatives à son poids et à son agilité à la course.

Quand on compare la place qu'occupe la corne de devant B., planche IV, fig. 3, avec le centre de mouvement des condyles de l'os occipital E., il pa-

roit évidemment que la tête n'auroit pu être beaucoup plus longue sans que l'animal perdit sa force; à moins que la tête ne s'élevât davantage en D.; c'est-à-dire, que D. E. ne devint un plus grand levier, afin de pouvoir employer plus de puissance avec les mêmes muscles du cou. C'est vraisemblablement pour cette raison que le rhinocéros n'a ni dents incisives ni dents canines.

Pour ne pas augmenter inutilement les frais de cet ouvrage, je n'ai pas fait graver la figure du crâne vu en dessous; et j'ai pensé qu'il ne falloit pas fatiguer le lecteur par la description minutieuse des trous destinés au passage des nerfs et des muscles, d'autant plus que peu de personnes prennent intérêt à la connoissance de ces parties.

Pour donner une idée plus exacte des têtes fossiles trouvées en Sibérie, j'en ai joint un dessin exact à la dissertation que j'ai envoyée à l'académie de Pétersbourg, que M. Pallas a eu soin de faire placer dans le second volume des *Comment.* de 1777, où les amateurs de cette partie de l'histoire naturelle peuvent le consulter.

L'os hyoïde ne paroît pas différer de celui du cheval; mais comme on l'avoit enlevé avec la langue, il n'en étoit resté que les longs morceaux attachés à la tête. Cet os étoit également en fort mauvais état dans la petite tête.

Le vomer étoit fort petit et fort mince, consis-

tant en une double paroi fort écartée, pour recevoir la cloison cartilagineuse.

A l'entrée de la cavité du nez, on voit fort distinctement, planche V, fig. 3, les deux os spongieux A. et B. Quand je compare cette cavité et ses os à ceux des lions, des chiens et autres animaux semblables dont l'odorat est très-fin, je ne puis m'étonner assez du sentiment de Sparrmann, qui dit « que cet animal a le flair si fin qu'on doit « prendre garde lorsqu'on le voit de loin de ne pas « rester au vent à lui pour ne pas en être as- « sailli. »

Je pense que les figures que je donne de la tête et du crâne du rhinocéros s'expliquent assez d'elles-mêmes pour les autres parties, sans qu'il soit besoin d'en donner la description. Je passe donc aux autres particularités de cet animal, qui peuvent nous aider à comprendre les écrits des anciens et à nous donner une plus parfaite connoissance de ses habitudes.

§. X. Nous devons nous arrêter un moment sur la copulation du rhinocéros, et particulièrement sur la manière dont est placée sa verge, à cause d'un passage de Pline (1) qui porte : « L'accou-
« plement des éléphants, des chameaux, du rhi-

(1) Lib. X, parag. 83.

« nocéros, se fait croupe à croupe, parce que les parties de la génération sont dirigées en arrière. » Solin (1) assure la même chose, parce qu'ils pissent en arrière. Parsons (2), qui est entré dans de grands détails sur la verge, est du même sentiment, qui paroît être aussi celui de Buffon (3).

MM. Sparrmann et Gordon assurent tous deux que le rhinocéros pisse en arrière; mais M. Sparrmann ajoute que cet animal, quoique ami de la fange, a aussi ses idées de propreté, en ce qu'il choisit pour pisser certaines places près des buissons.

Lorsque j'examine le chameau, l'agouti et plusieurs autres animaux semblables qui pissent en arrière, je ne trouve point qu'il y ait du rapport entre pisser en arrière et s'accoupler croupe à croupe. La nature a pu, pour plusieurs raisons, conformer la verge de manière que l'animal ne se salisse point en lâchant ses urines, sans avoir eu pour cela l'intention que cette même partie, devant servir à la génération, ne puisse pas être ensuite tournée en devant. Dans l'agouti, qui forme la seconde espèce du genre *mus* de Linnæus, j'ai découvert

(1) Cap. 27.

(2) *Philos. Transact.*, tom. XLII, pag. 535.

(3) Pag. 185.

un petit muscle qui est réuni au prépuce, et qui sert à tirer la verge en arrière, lorsqu'elle est dans un état d'inaction; mais un autre muscle, beaucoup plus fort, pareillement réuni au prépuce et attaché aux muscles de l'abdomen autour du nombril, le fait sortir en avant lorsqu'elle est enflée pour la copulation. M. Sparrmann pense aussi qu'à la verge du rhinocéros il y a une espèce de muscle érecteur, qui donne à l'animal la faculté d'en changer à son gré la direction; mais il n'a pas examiné ce fait. En lisant la description anatomique du lion et du chameau, on s'apercevra qu'on a oublié d'y parler des muscles externes, c'est-à-dire, ceux que j'ai observés dans l'agouti.

L'éléphant ne pisse pas en arrière, mais toujours en avant, comme on a pu le voir journellement par le mâle qui se trouvoit dans la ménagerie du stadhouder, qui m'a permis de disséquer cet animal après sa mort, et dont je me propose de donner bientôt la description anatomique avec les figures (1). Cet animal, qui pisse en avant, n'a donc pas besoin du muscle que j'ai trouvé dans l'agouti.

Etant à Versailles, j'ai eu l'occasion d'y obser-

(1) On trouvera cette description anatomique dans le second volume des OEuvres de feu M. Pierre Camper que nous publions ici. *Note de l'éditeur.*

ver que le rhinocéros voulant lâcher ses eaux, sa verge sortit en partie du prépuce tourné vers la terre, formant une espèce de ∞ romaine renversée, beaucoup plus mince à l'extrémité d'en bas et dans la seconde partie que dans la première, et garni d'une petite tête aplatie, laquelle pendoit si bas au moment que l'animal alloit pisser, qu'elle traînoit le plus souvent à terre. Il me parut que l'urine couloit de la verge pendante en ligne droite vers la terre. La longueur de ce membre me sembla d'ailleurs ne point correspondre du tout avec les parties qui l'accompagnoient par derrière.

Edwards (1) a fort mal représenté la verge du rhinocéros; le dessin que Parsons (2) en a donné est plus exact; cependant il diffère beaucoup de la verge du rhinocéros que j'ai observé à Versailles, et dont j'ai fait l'esquisse pour mon usage.

Mais que faudra-t-il dire de MM. Sparrmann et Gordon, qui tous deux ont eu des rhinocéros vivans sous les yeux? M. Sparrmann assure que la verge de ces animaux ressemble à celle du cheval, et qu'elle diffère beaucoup de celle du rhinocéros unicolore qu'a décrit le docteur Parsons. Gordon, ou Allamand (3), prétend, au contraire, que le

(1) *Glainures*, pag. 25.

(2) *Philos. Transact.*, pag. 535.

(3) *Hist. nat.*, pag. 11 et 12.

membre génital est précisément tel que M. Parsons l'a représenté et décrit.

Il n'est point du tout impossible que la verge du rhinocéros bicorne soit autrement conformée que celle du rhinocéros à une corne figurée par MM. Parsons et Edwards, qui diffèrent néanmoins entre eux sur cet objet, ainsi que du rhinocéros de Versailles, dont j'ai vu fort distinctement cette partie que j'ai même dessinée, ainsi que je viens de le remarquer.

Il est cependant certain, d'après ce que j'ai dit de l'agouti et du chameau, que l'ancien proverbe, *retromingit, ergo retrocoit*; « l'animal pisse en « arrière, donc il s'accouple de même, » est totalement dénué de fondement.

Les testicules du rhinocéros semblent être renfermés dans le corps de l'animal, comme ceux de l'éléphant; du moins ne voit-on aucune apparence de scrotum, ni chez le rhinocéros unicorne, comme je l'ai remarqué à celui de Versailles, ni chez celui à deux cornes, d'après ce que MM. Sparrmann et Gordon assurent. M. Sparrmann ajoute que les testicules sont placés dans l'intérieur du ventre, près des aînes; cet animal ressembleroit donc en cela au porc-épic.

§. XI. Tous les anciens écrivains nous représentent le rhinocéros comme l'ennemi de l'élé-

phant. Strabon (1) assure ce fait, d'après le témoignage d'Artémidore; et qu'il lui ouvre le ventre avec sa corne. Pline (2) rapporte cela plus en détail; il dit que le rhinocéros étant l'ennemi né de l'éléphant, il aiguise sa corne contre une pierre avant de l'aller combattre; et qu'il cherche en l'attaquant à lui porter ses coups dans le ventre, parce qu'il sait bien que c'est l'endroit de son corps qui offre le moins de résistance.

Solin adopte ce sentiment de Pline (3); et Cosmas l'Egyptien, séduit par ces autorités, assure la même chose. Aujourd'hui même il est difficile de se défaire de ces préjugés, parce qu'on cherche à les propager de mille manières différentes, ainsi qu'on le voit, entre autres, par la gravure, assez bonne d'ailleurs, de J. El. Ridinger, qui, dans un pareil combat, a représenté le rhinocéros qui porte un coup de corne dans le ventre de l'éléphant.

C'est avec raison que Buffon (4) observe que ce combat du rhinocéros avec l'éléphant n'est qu'une fable. M. Gordon m'a fait dire par le professeur Allamand, que jamais on n'a entendu parler au Cap de Bonne-Espérance de pareilles luttes.

(1) *Geogr.*, lib. XVI.

(2) *Lib.* VIII, cap. 23.

(3) *Ibid.*, cap. 30.

(4) *Tom.* XI, pag. 49.

Ce sont sans doute les jeux du cirque chez les Romains qui ont donné lieu à ce conte. On sait que ce peuple faisoit souvent combattre l'éléphant contre le rhinocéros, lequel parvenoit quelquefois à terrasser son antagoniste, qu'on regardoit, pour cette raison, comme son ennemi. D'ailleurs, je ne serois pas surpris de cette victoire du rhinocéros, parce que cet animal est beaucoup plus agile dans ses mouvemens que l'éléphant, comme on peut le conjecturer de son calcaneum, qui est fort long en comparaison des talons courts de l'éléphant. On sait aussi que le rhinocéros est un animal beaucoup plus petit que l'éléphant, que par conséquent il lui est plus facile de l'éviter; et l'arme dont il est muni est très-favorablement placée pour le blesser au ventre.

L'éléphant triomphoit cependant aussi quelquefois du rhinocéros, comme Dion Cassius (1) nous apprend que cela eut lieu du tems de Germanicus et de Néron, lorsque ces empereurs donnèrent à Rome le spectacle de combats d'animaux en l'honneur de Drusus leur père.

Cependant une grande agilité et du sang-froid, ont, comme on sait, un avantage considérable dans toute espèce de lutte; aussi a-t-on vu non-seulement le peuple de Rome, mais même les

(1) Pag. 800.

empereurs Commode et Ant. Caracalla vaincre et tuer des rhinocéros aux jeux du cirque, ainsi que le rapporte également Dion Cassius (1).

Après avoir considéré long-tems ces deux animaux à Versailles, le 28 juillet 1777, je demandai à celui qui étoit chargé de les garder, si jamais on avoit fait l'expérience de conduire l'éléphant, qu'on laissoit souvent promener librement le matin, le long des palissades qui renfermoient le rhinocéros? Il me répondit qu'il l'avoit fait plus d'une fois, sans s'être apperçu jamais du moindre signe de colère dans l'un ou l'autre de ces animaux.

J'ai considéré avec une extrême attention un très-grand nombre de cornes de rhinocéros, sans avoir pu appercevoir jamais le moindre indice qu'elles eussent été usées par frottement. D'ailleurs, on trouve des rhinocéros dans plusieurs endroits où il n'y a point d'éléphants; de sorte que, d'après la sage prévoyance de la nature, ils n'ont aucun besoin de vivre en inimitié; l'on sait, au reste, qu'ils ne se nourrissent que d'herbages et sont naturellement doux. On n'a qu'à lire l'épigramme de Martial, pour savoir de combien de manières les Romains tourmentoient ces animaux pour les rendre furieux et les exciter au combat,

(1) Pag. 1211, 1292.

Vent-on qu'ils combattoient l'un contre l'autre pour se rendre maîtres d'une nourriture qui leur étoit commune, je n'aurai rien à répliquer ; mais dans ce cas le rhinocéros, comme la plupart des autres animaux, se disputeront également entre eux leur subsistance.

§. XII. Les rhinocéros se nourrissent d'herbes, de racines, de branches d'arbre et d'arbustes aromatiques. Captifs, ils mangent, suivant Parsons (1); toutes sortes de légumes; ils aiment beaucoup la canne à sucre, et toutes sortes de grains, comme le remarque Buffon (2).

Le rhinocéros que j'ai vu souvent à Leide mangeoit sans distinction toutes sortes de légumes; mais il préféroit cependant les carottes jaunes. M. Sparrmann trouva, comme je l'ai déjà dit, dans l'estomac d'un de ces animaux qu'il ouvrit le jour après qu'il l'eut tué, des racines, de petites branches d'arbres mastiquées, beaucoup de plantes succulentes, telles que la stapelia, etc. Cette masse, quand elle fut développée, répandit une forte odeur qui n'étoit point désagréable, et qui couvrit même en grande partie l'odeur putride des viscères. Cependant, selon le témoignage de MM. Sparrmann

(1) *Philos. Transact.*, tom. XLII, pag. 523.

(2) Tom. XI, pag. 195.

et Gordon, le rhinocéros n'a point de vésicule du fiel.

§. XIII. Le rhinocéros ne paroît pas être méchant. J'ai souvent donné à manger avec la main à celui de Leide, qui étoit une femelle, et lui ai fait tenir la gueule ouverte en lui présentant une carotte; ce qui me permettoit de lui voir, à ma grande satisfaction, alonger et contracter le doigt de sa lèvre supérieure. Parsons dit aussi que le rhinocéros dont il a donné la figure étoit fort apprivoisé, et ne se mettoit en colère que lorsqu'il avoit faim. Comment pourroit-on douter que le rhinocéros se laisse apprivoiser, d'après ce que nous voyons des animaux les plus terribles, tels que les lions, les tigres, les ours, etc., qui perdent insensiblement leur caractère féroce dans la captivité. Je pense donc que le rhinocéros n'est pas méchant, quand on ne le tourmente point; car on n'a jamais entendu dire qu'il ait le premier assailli l'homme. M. Sparrmann prouve lui-même, par plusieurs exemples, que quand cela arrive, cet animal le fait plutôt par crainte que par fureur; car à peine s'est-il jeté sur l'homme, qu'il s'enfuit d'un autre côté sans le poursuivre.

M. Gordon rapporte un fait singulier du rhinocéros, à qui la nature a donné de si grandes cornes et une si prodigieuse force qu'il est en état de tout

renverser ; ce qu'il fait au moins autant de mal avec ses pieds qu'avec ses cornes.

§. XIV. Linnæus, d'après l'autorité de Bon-tius, parle de la prétendue faculté du rhinocéros de tuer en léchant (*quod lambendo trucidet*), c'est-à-dire, qu'avec les papilles épineuses de sa langue il écorche la peau et enlève la chair jusqu'aux os. La bouche de cet animal est si peu faite pour le combat, et sa langue si peu propre à lécher, que rien ne me paroît plus ridicule que cette assertion ; d'autant plus que je crois savoir pertinemment que sa langue est douce, large, mince et nullement rude. M. Sparrmann confirme ce que je viens de dire, et combat également l'idée que cet animal tue en léchant.

§. XV. Quoique j'aie terminé ma dissertation sur la tête du rhinocéros bicorné, je ne puis me passer de dire quelque chose de la figure extérieure de cet animal, comme étant fort différente de celle du rhinocéros unicolore d'Asie ; d'autant plus qu'éclairés aujourd'hui par les observations de MM. Sparrmann et Gordon, nous pouvons rendre hommage à ce que les anciens en ont dit, et prouver en même tems que le rhinocéros bicorné diffère considérablement de l'unicolore, même par la forme extérieure de son corps.

M. Sparrmann se contente de dire que les rhinocéros du Cap de Bonne-Espérance n'ont sur la peau aucuns de ces plis, qui, dans les figures que nous avons de cet animal, leur donnent l'air d'être couverts de cuirasses, telles qu'en ont les rhinocéros d'Asie; aussi a-t-il représenté cet animal avec une peau lisse et sans le moindre pli.

M. Allamand (1) dit, d'après l'autorité de Gordon, que les rhinocéros d'Afrique n'ont, pour ainsi dire, d'autres plis que ceux que forment naturellement les mouvemens du corps; de sorte que les individus âgés de cette espèce auroient un pli de la profondeur de trois doigts près des aînes, un derrière les épaules profond d'un pouce, un derrière les oreilles, mais peu profond, quatre petits plis à la poitrine, deux au-dessus des talons, et, ce qui mérite une attention particulière, neuf latéralement sur les flancs d'un pouce et demi de profondeur. Il doit y en avoir, outre cela; plusieurs autour des yeux, mais ceux-ci ne doivent être considérés que comme des rides.

Cependant on ne peut pas douter que la figure qu'a donnée M. Allamand est bien peu exacte, comme l'est également celle de M. Sparrmann, qui même n'a pas indiqué les neuf plis sur les flancs, et les autres qui se trouvent sur d'autres

(1) *Hist. nat.*, pag. 9 et 10.

parties du corps de l'animal, qui auroient d'autant moins dû échapper à son attention, qu'il a été à portée de voir, ainsi que M. Gordon, un grand nombre de rhinocéros au Cap de Bonne-Espérance.

Il est probable que ces naturalistes ont fait faire leurs dessins d'après quelque peau empaillée, et les ont fait terminer ensuite par le graveur d'après leurs descriptions. Mais il suffira d'observer que le rhinocéros d'Afrique n'a pas les plis remarquables et les espèces de cuirasses du rhinocéros d'Asie, que Parsons, Albinus, Edwards et Buffon ont représenté avec une grande vérité, comme on peut le voir encore à celui de Versailles. Toutes ces figures se ressemblent en général, quoique d'ailleurs les unes soient plus exactes que les autres, et se trouvent même d'accord avec le dessin que j'ai fait de cet animal en 1748. Celle d'Albert Durer même offre quelque vérité : il n'y a que les contours fortement prononcés et les côtes trop senties qui fassent de cet animal un monstre dans le dessin de ce graveur, lequel, au reste, n'a pas oublié les plis indiqués par Parsons, etc.

La peau empaillée du jeune rhinocéros qui se trouve dans le cabinet du stadhouder, et celle de l'académie de Leide, confirment les observations faites par Sparrmann et Gordon. J'ai été long-tems surpris de ce que ces peaux pussent perdre leurs plis épais au point de n'en laisser aucun indice au

cou, derrière les épaules, etc. ; tandis que, d'après le témoignage de M. Grew (1), ils sont restés si visibles dans la peau empaillée du petit rhinocéros d'Asie, long d'environ quatre pieds, qui se trouve au cabinet d'histoire naturelle de la Société Royale de Londres.

Quoiqu'il en soit, ces nouvelles observations serviront à écarter les difficultés qu'on avoit relativement aux médailles et autres monumens de l'antiquité. Le rhinocéros en bronze qu'on conserve à Cassel (2), a deux cornes et point de plis ni de cuirasses sur le corps, non plus que celui de la mosaïque de Palestrine ; mais il est pareillement muni de deux cornes. Il en est de même des médailles frappées sous le règne de Domitien, que je donne ici planche V, fig. 4 et 5. Il est donc incontestablement prouvé que les anciens ont connu deux espèces de rhinocéros :

1°. Une espèce propre à l'Asie avec une seule corne ronde, et avec des cuirasses et plis remarquables sur tout le corps, tels que Parsons, Albinus et Buffon l'ont représentée.

2°. Une autre à deux cornes applaties, placées l'une derrière l'autre, sans plis ni cuirasses sur le corps, et qui ne se trouve qu'en Afrique.

(1) *Mus. Reg. Soc.*, pag. 29.

(2) Voyez l'introduction de cette dissertation, pag. 272.

Ces observations, que je puis assurer être exactes, pourront servir à corriger les erreurs qui, faute d'être à portée de faire les observations nécessaires, se sont glissées dans les ouvrages de quelques naturalistes.



EXPLICATION

DES PLANCHES.

PLANCHE IV.

FIGURE 1.

RÉPRÉSENTE la tête du rhinocéros d'Afrique à deux cornes, vue de profil et réduite au quart de sa grandeur naturelle; mais telle qu'elle étoit arrivée du Cap de Bonne-Espérance desséchée et ridée.

A. B. C. D. la corne antérieure. A. B. C. son côté fibreux extérieur. C. D. la partie aplatie et lisse.

E. F. G. H. la petite corne. E. G. F. la partie fibreuse. G. H. la partie lisse, laquelle étoit fort plate et n'avoit pas plus d'épaisseur que la corne de devant, comme cela paroît planche V, fig. 1.

I. M. L. l'ouverture de la bouche, changée par

le dessechement en une ligne jusqu'en L.; sinon elle forme en L. un angle obtus, comme chez les chevaux.

I. K. le doigt de la lèvre supérieure.

K. M. la large lèvre inférieure.

N. crête de l'occiput.

En O. et ailleurs on voit de petites touffes de poils rares sur le bord de l'oreille.

FIGURE 2.

Représente la tête décharnée ombrée, avec les mâchoires fermées; tandis que les figures 3 et 4 font voir les deux mâchoires séparées, afin qu'on puisse en distinguer plus facilement toutes les parties.

FIGURE 3.

Représente le contour du crâne avec les molaires.

A. B. C. D. la forme des os nasal, coronal et pariétaux, jusqu'au bourrelet D. qui entoure l'occiput.

A. B. r. u. base de la corne antérieure.

c. C. s. t. base de la corne de derrière.

E. le condyle de l'occiput lequel s'articule avec la première vertèbre cervicale.

F. G. S. les apophyses mamillaire et styliforme.

H. I. L. l'origine de l'apophyse de l'os temporal avec la cavité dans laquelle s'emboîte le condyle
 O. A. de la mâchoire inférieure fig. 4.

K. le trou auditif.

L. M. N. l'apophyse ptéridoïdal de l'os sphénoïdal. N. le crochet.

K. X. z. f. L. l'apophyse zygomatique de l'os temporal.

f. z. W. e. y. a. g. l'os jugal.

O. P. le *complementum* ou l'os intermaxillaire de la mâchoire supérieure.

A. w. P. O. la cavité du nez, dont la cloison cartilagineuse s'ossifie avec le tems dans les rhinocéros très-âgés, comme on peut le voir dans les têtes fossiles qu'on a apportées de Sibérie.

Q. l'alvéole osseux de la dernière molaire.

R. l'apophyse dans lequel s'insèrent les longs muscles droits et antérieurs du cou.

G. S. H. l. k. D. l'os occipital: dans la tête du jeune rhinocéros, on voit la suture lambdoïde entre l'os pariétal et l'os occipital, dans la ligne pointillée k. l.

T. le bord raboteux de l'orbite de l'œil, appartenant à l'os coronal.

U. l'os lacrymal, dont le contour se voit en d. q. b. v. a. y.

V. le petit condyle osseux entre les deux cornets lacrymaux.

W. ouverture postérieure du canal osseux dans la mâchoire supérieure, par laquelle passe la seconde branche de la cinquième paire de nerfs.

Y. trou duquel sortent les branches de ces mêmes nerfs, pour aller se ramifier le long des narines et de la lèvre supérieure.

Z. trou dans l'os palatin qui se prolonge dans la fosse nasale, le sphéno-palatin.

v. b. c. suture entre l'os coronal et l'os nasal.

a. b. T. d. e. y. suture qui entoure l'os lacrymal.

h. i. k. l. endroit et bord où s'attache le muscle temporal.

l. m. n. o. ligne ponctuée qui indique la cavité intérieure du cerveau.

y. p. q. sinuosités des deux cornets lacrymaux, qui se réunissent en *p.*, et forment ensuite un seul cornet lacrymal, qui se décharge dans le nez, comme chez plusieurs autres animaux.

r. u. A. B. superficie raboteuse et cercle de la base de la corne de devant.

s. t. c. idem de la seconde corne. *t.* impression des vaisseaux sanguins.

w. v. ligne ponctuée qui indique la suture entre la mâchoire supérieure et l'os nasal, telle qu'elle se fait voir dans les têtes des jeunes sujets; mais qui est entièrement oblitérée ici.

β. γ. ligne ponctuée qui indique la suture entre

l'os coronal et l'os pariétal, également d'un jeune sujet.

β . *l.* suture qui sépare l'os temporal du pariétal.

l. k. la suture lambdoïde entre l'os pariétal et l'occipital.

W. Z. X. suture de l'os sphénoïdal.

I. II. III. IV. V. VI. VII. les sept molaires de la mâchoire supérieure.

Il est essentiel de se rappeler que j'ai indiqué dans cette tête plusieurs sutures d'après la tête d'un jeune sujet; mais que dans la grande tête de rhinocéros on ne voyoit absolument d'autres sutures que celles qui se trouvent indiquées dans la fig. 2 de la planche IV.

FIGURE 4.

Représente le profil de la mâchoire inférieure.

Γ . la partie antérieure sans dents. Ξ . Δ . l'apophyse épineuse.

Θ , Λ . tête de l'articulation. Π . la partie la plus saillante et la plus épaisse de la mâchoire inférieure. ν . ω . deux trous par lesquels passent les branches du nerf submaxillaire pour aller joindre la lèvre et le menton.

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. les sept molaires de la mâchoire inférieure.

P L A N C H E V.

LA fig. 1 représente la même tête que la fig. 1 de la planche IV, mais vue exactement en face, ce qui fait que la petite ou seconde corne se trouve cachée par la première; de sorte qu'elle n'est pas visible. La fig. 2 indique principalement les bases de la première et de la seconde corne. La fig. 3, la tête décharnée, également vue en face. Fig. 4 et 5, les médailles en bronze de Domitien avec leurs revers.

FIGURE 1.

Représente la tête de rhinocéros vue en face, dessinée sur la même échelle que le profil de la planche IV.

A. B. la vraie distance des orbites des yeux.

A. Γ. ligne ponctuée qui indique la protubérance des yeux dans l'animal vivant.

FIGURE 2.

La partie antérieure de la tête, vue par dessus.

A. B. distance des bords des orbites des yeux.

C. base de la première corne. D. base de la seconde corne, avec la matière mucilagineuse et son élévation.

FIGURE 3.

Offre la tête décharnée, vue exactement en face.

A. et B. les os spongieux:

T. le bord raboteux protubérant, ou, suivant M. Pallas, l'avant de l'orbite de l'œil.

O. P. l'os intermaxillaire ou *complementum* de la mâchoire supérieure.

FIGURE 4.

Représente la forme et la grandeur exacte de la médaille de bronze frappée par le sénat de Rome en l'honneur de Domitien. Au revers on voit la figure d'un rhinocéros bicolore. La bosse placée sur les reins est un trou corrodé dans la médaille.

Cette médaille est au cabinet du célèbre docteur Hunter à Londres.

FIGURE 5.

Autre médaille du même empereur, également en bronze, du magnifique cabinet de M. Duane à Londres. Les rhinocéros de ces deux médailles n'ont ni plis ni cuirasses.